

Prochaine édition du
Journal de Prévost
Dimanche, 21 janvier 2001

Volume 1, numéro 2
Dimanche, 10 décembre 2000

Distribution: 3 400 exemplaires par la poste

Le journal des gens d'ici

Le Journal de Prévost

Printemps Gourmet investi 2 000 000 \$

- Jean Laurin -

Pour développer de nouveaux produits et dans le but d'étendre sa production sur les douze mois de l'année, M. Hyman Weisbord, président de l'entreprise Printemps Gourmet, a confirmé que des investissements de l'ordre de 2 000 000 \$ permettront à Printemps Gourmet de prendre de l'expansion dans le marché mondial, de maintenir son positionnement international, de garder au travail 12 mois par année les quelque 300 employés-es de l'entreprise par un important agrandissement des entrepôts de production et d'inventaire et de retenir les services de nouvelles ressources professionnelles.

Non seulement, l'entreprise a-t-elle fait l'acquisition d'un terrain adjacent à l'usine, mais la résidence qui y était située a été



déménagée par camion sur le terrain de golf de Shawbridge.

Les travaux de rénovation de la façade de l'établissement, la rénovation des bureaux administratifs et l'agrandissement de l'espace de production ont été enclenchés en accord avec les plans et devis des architectes l'Écuyer & Lefavre.

Augmenter sa part de marché

«Pour conserver et augmenter notre part de marché, a déclaré M. Weisbord, nous allons retenir les services d'experts professionnels dans les secteurs de la vente et des finances, dans le contrôle de la qualité de nos produits, du secteur important

de la recherche et du développement et d'ingénieurs dans le domaine de la production.»

Croissance exceptionnelle

«Entre les années 1996 et 1999, nous avons doublé notre chiffre d'affaires, a précisé M. Weisbord «et nous prévoyons une croissance de 20 à 25% pour les trois prochaines années.»

Les ressources humaines

Parlant de l'ensemble de son personnel dont la grande majorité résident à Prévost, M. Weisbord a déclaré : «They are good, loyal and hard working people from the region». Il s'exprime également dans un excellent français. - SUITE p.10

Dang Thanh Bui
demande
PARDON!

P. 13

SOMMAIRE

La passe du 25 \$ _____ p. 3

Une école secondaire
à Prévost? _____ p. 3

Une nouvelle Régie de Police? _____ p. 3

La bibliothèque municipale
prend du volume _____ p. 4

La population aura
sa collecte sélective _____ p. 4

Un trou de 467 430 \$ _____ p. 7

Les recommandations seront prêtes en mars 2001

Projet de navette-taxi à Prévost

Le Comité du projet d'une navette-taxi commencera ses travaux incessamment et un avant-projet devra être soumis au Conseil municipal en février 2001. Ce projet annoncé par le conseiller Jean-Pierre Joubert constitue une de nos priorités, qui devrait assurer son auto-financement.

Le Comité de la navette réunit quatre conseillers, le Directeur général de la ville, M. Jacques Piché de la Commission des Loisirs et M. Gilles Pilon de la Commission de l'information et des communications.

Un système de navette semblable fonctionne déjà à Victoriaville. Cette navette-taxi remporte un très grand succès

et la population manifeste une très grande satisfaction face à cette initiative.

On note que les rues de Victoriaville ne souffrent pas de la même problématique d'étalement urbain que connaît Prévost, par contre les besoins en transport sont comparables. À Prévost le projet de navette-

taxi va s'articuler autour de la gare.

Après le chemin de fer, qui a laissé une gare témoin d'une autre époque, il apparaît tout à fait symbolique que ce lieu devienne éventuellement le terminus d'une navette-taxi.

Les objectifs du projet navette-taxi de Prévost

Les travaux du comité visent à :

- Élaborer un avant-projet et des recommandations incluant un plan d'affaires d'ici le 16 février 2001

- Identifier les besoins de l'ensemble de la population et

plus spécifiquement ceux des élèves, de la jeunesse, des aînés et des travailleurs autonomes.

- Définir des normes permettant d'établir la carte du circuit et l'ensemble des arrêts

- Concevoir un projet d'horaire.

- Recommander la grille de tarification

- Consulter les intervenants sociaux et commerciaux de Prévost.

Le Comité TAXIBUS pourra visiter Victoriaville et d'autres municipalités du Québec où un tel service existe.

Carte Avantage location

11 films : 35\$ taxes incl.
= 3¹⁸\$/film

33 films : 90\$ taxes incl.
= 2⁷³\$/film

Des films pour toute la famille!

VIDEO-ZONE

Faubourg de la Station
3029, boul. Curé-Labelle à Prévost
(450) 224-9928

Déjà 1 an!

Réservation 24 h

Maintenant

Playstation 2

Aussi disponible

- Section audio-disque
- Carte de jeux

Ouvert 7 jours sur 7

Deux Centres d'accès communautaire Internet ouvrent leurs portes à Prévost

C'est à la gare de Prévost et à la Maison d'Accueil de Prévost qu'ouvriront dès décembre deux lieux où la population locale et environnante pourront venir s'informer sur les nouvelles technologies de l'information, dont Internet et les possibilités multiples de l'ordinateur.

-Nicole Deschamps-

Des cours de formation de base et spécialisés seront organisés dès janvier 2001, afin de desservir les besoins de la population de tous âges.

Après 2 ans de travail, le comité des Centres d'accès communautaire Internet de Prévost, avec l'appui du Comité de la gare et de la Maison d'accueil de Prévost, ainsi que de plusieurs individus, spécialistes et groupes communautaires, a obtenu une subvention d'Industrie

Canada (PAC) de l'ordre de 40 000 \$ sur 3 ans afin d'équiper les lieux d'accès publics de notre village, et offrir des services d'initiation et de perfectionnement à des prix abordables. Le projet vise l'accessibilité à peu de frais, la démystification de l'informatique auprès de tous les groupes, la création d'emploi et le développement des compétences dans notre milieu. Le comité est formé de Jean-Pierre Durand, Jean-Pierre Joubert, Isabelle Pirro, Pierre Daigneault,

Gilles Pilon, Nicole Deschamps, Pat Trubiano, Denise Pinard et Mélanie Bellefleur.

Horaire des séances d'informations gratuites

- Mercredi matin 10 hres, à la Maison d'Accueil de Prévost (224-2507)
- Jeudi soir, 19 hres, à la gare de Prévost (224-2105).

D'une durée de 1 hre 30, les personnes présentes connaîtront les bases d'Internet, les utilités de ce nouveau médium et une initiation aux possibilités de l'ordinateur. À partir de ces séances, les personnes qui désirent en savoir davantage peuvent s'inscrire à des formations spécifiques (initiation à l'ordinateur, navigation sur Internet et courrier électronique, traitement de texte, traitement d'images, technique, conception graphique web, etc...). Les formations spécialisées débiteront dès janvier. Des heures libres seront également planifiées (pour travaux, recherches, consultation, jeux, correspondance personnelle, numérisation, impression, etc...).

Le comité des Centres d'accès Internet de Prévost.



De gauche à droite : Isabelle Pirro et Jules, Nicole Deschamps, Jean-Pierre Durand (président), Jean-Pierre Joubert, Pierre Daigneault et Pat Trubiano. Sont absents de la photo : Gilles Pilon et Denise Pinard

Inscrivez-vous

Le comité invite la population à s'inscrire aux séances d'informations et à manifester leurs intérêts en téléphonant et donnant leur nom à l'un des 2 centres, ou en nous écrivant par courrier électronique au : caciprevost@videotron.ca

Que vous soyez aux études, au travail, en chômage ou à la retraite, ces formations ou informations s'adressent à tous, jeunes et moins jeunes. Venez vous initier! Pour plus d'informations, contacter Nicole Deschamps, chargée de projet, au 224-5669 contact@inter-actif.qc.ca <http://www.inter-actif.qc.ca>



Logo Centre communautaire Internet

Politique d'information du Journal de Prévost

Modestement et sans prétention, la direction, les membres du conseil d'administration et les collaborateurs du Journal de Prévost adhèrent aux principes suivants qui sont déjà respectés et mis en application dans les grands médias québécois.

1. Tout journaliste collectera la nouvelle, rendra compte des faits et, si son mandat le lui permet, les commentera dans le respect de la vérité.
2. L'information doit être conforme aux faits et de nature à ne pas tromper le public. Elle doit être exacte et complète, c'est à dire que non seulement elle doit être conforme aux faits, mais elle doit comprendre, autant que possible, tous les éléments essentiels de ces faits. Elle doit être respectueuse du droit des personnes à leur vie privée et du droit des institutions et des personnes à leur réputation, sans préjudice à une information libre et la plus complète possible sur toute question d'intérêt public. Elle doit être libre de toute contrainte extérieure. Elle doit être ouverte au droit du public d'exprimer son opinion sur les sujets d'intérêt public.
3. La liberté d'opinion et d'expression consiste dans le droit de tout individu de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, les idées par quelque moyen que ce soit.
4. L'exercice de la liberté d'opinion, d'expression et de presse est essentiel pour la protection des droits des individus et des collectivités.

Mise au point au sujet du Journal de Prévost

Afin de dissiper toute ambiguïté et énoncer clairement sa mission, le Journal de Prévost est complètement et totalement indépendant de la Ville de Prévost, qui à compter de février 2001 sera un annonceur au même titre que tous les gens d'affaires.

La publication dans le Journal de Prévost des activités sportives, culturelles et communautaires sous la responsabilité du Service des Loisirs sera tarifée en accord avec le volume et les tarifs du journal ou pour un montant forfaitaire à être convenu entre les parties. Prévost réalisera ainsi une économie d'échelle importante par rapport au coût de l'ancien journal municipal.

La présente édition de 16 pages fait suite à l'accueil positif exprimé par les lecteurs du premier numéro du Journal de Prévost dont on a souligné le professionnalisme et la qualité graphique de la publication.

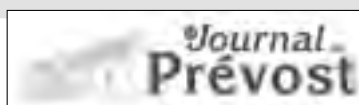
Il ressort clairement que le lancement d'un journal local distribué par la poste à tous les foyers répond à un besoin réel de la population et des annonceurs.

Voilà pourquoi le Conseil d'administration provisoire des Éditions Prévostaises a décidé de publier avant les Fêtes un deuxième numéro. **La prochaine parution du journal aura lieu, dimanche le 21 janvier 2001. - NDLR**

Vous voulez faire paraître une annonce

PUBLICITÉ

Format	nbre. l. ag.	Pouces	Prix noir et blanc	Prix Page Une	Prix* 2 couleurs
Petite annonce	15 l. ag.	1 1/16 x 1 1/16	15 \$	25 \$	20 \$
Carte d'affaires	25 l. ag.	1 1/16 x 1 13/16	25 \$	40 \$	33 \$
Bandeau	125 l. ag.	10 1/16 x 1 13/16	105 \$	160 \$	137 \$
1 colonne	182 l. ag.	1 1/16 x 13	145 \$	----	189 \$
2 colonnes	364 l. ag.	3 15/16 x 13	235 \$	----	306 \$
Une annonce	50 l. ag.	1 1/16 x 3 9/16	50 \$	75 \$	65 \$
Une annonce	100 l. ag.	1 1/16 x 7 2/16	85 \$	130 \$	111 \$
Une annonce	200 l. ag.	3 15/16 x 7 2/16	160 \$	----	208 \$
1/4 de page	225 l. ag.	5 15/16 x 5 6/16	165 \$	----	215 \$
1/3 de page	300 l. ag.	10 1/16 x 4 5/16	210 \$	----	273 \$
1/2 de page	450 l. ag.	10 1/16 x 6 7/16	290 \$	----	377 \$
Pleine page	900 l. ag.	10 1/16 x 13	490 \$	----	644 \$



Date limite pour réserver : 7 jours avant la date de l'édition
 Tarif spéciaux pour un contrat de trois parutions et plus.

* Ce prix correspond aux pages du centre. Calculez 40% de plus que le prix N&B pour la dernière page.

ANNONCES CLASSÉES

15 mots et moins	5 \$
Mots supplémentaires	30 \$

Date limite pour nous faire parvenir votre petite annonce : 7 jours avant la date de l'édition

Journal de Prévost

Les Éditions Prévostaises
 1272, rue de la Traversée
 Prévost, Qc, J0R 1T0
 Tél.: 450-224-2105
 Téléc.: 450-224-2105 (sur demande)
 Courriel : jdeprevost@yahoo.ca

Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué), doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Editeur :

Gilles Pilon
gilles.pilon2@sympatico.ca

Rédacteur en chef :

Jean Laurin
jean.laurin@videotron.ca

Directeur technique :

Michel Fortier

Revision des textes :

Ginette Burquel et Jean-Claude Côté

Infographie :

Carole Bouchard

Imprimeurs :

Payette & Simms, St-Lambert

Tirage : 4000 exemplaires

Distribution : Poste Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le conseil crée un comité pour relancer le projet d'une école secondaire de niveau I à V à Prévost

Le maire, le conseiller Charles Parisot, M. Louis Doré et plusieurs citoyens relanceront le projet de construction d'une école secondaire de niveau I à V suite à un mandat qui leur a été confié par le Conseil municipal.

- Jean Laurin -

Ce comité ad hoc a agi très rapidement puisque le Ministre de l'Éducation était attendu dans la région, lundi le 4 décembre.

C'est dimanche matin le 3 décembre que le Comité s'est réuni pour rédiger une lettre visant à promouvoir avec insistance ce projet auprès du Ministre de l'Éducation à qui une télécopie de la lettre a été transmise, dimanche le 3 décembre, après une session intensive de travail du Comité de relance.

L'argumentaire souligne qu'en raison du fort taux de croissance des constructions résidentielles, la future école

secondaire de Bellefeuille ne pourra, dès son inauguration, répondre aux besoins de la région de Prévost qui est en phase d'expansion contrairement à la majorité des régions du Québec qui sont en décroissance.

Le Comité estime que la construction d'une école secondaire de niveau 1 à 5 à Prévost comblerait précisément les besoins grandissants tout en facilitant l'accès des nouvelles générations à leur école sans franchir un long trajet.

Cette construction comblerait non seulement les futurs besoins mais, de plus, elle contribuerait à favoriser la croissance démographique ainsi que l'équilibre des ressources

matérielles mises à la disposition des familles et des futurs élèves qui proviendront de tous les secteurs résidentiels de Prévost.

Aucun terrain spécifique n'a été identifié puisque le Comité de relance a consacré, dans un premier temps, tous ses efforts à la rédaction et à la transmission, par voie d'urgence, de la lettre réitérant la volonté de la population de Prévost d'obtenir une juste répartition des argents du budget d'immobilisation du Ministère de l'Éducation,

Madame Lucie Papineau, députée du comté, a également été sensibilisée à nouveau au cours de la fin de semaine par un délégué du Comité de relance de ce projet, qui souhaite une prompt intervention de Madame Papineau en faveur de la construction de cette école de niveau 1 à 5 à Prévost en complémentarité avec le projet de Bellefeuille.

Parc linéaire:

La passe à 25 \$ ou la passe du 25 \$?

- Gilles Pilon - Depuis bientôt six mois l'organisme qui gère le Parc linéaire du P'tit train du Nord jongle avec l'idée de charger 30 \$ aux utilisateurs du parc cet hiver et presque autant pour l'utilisation par les cyclistes l'été prochain.

Pire, selon certains administrateurs, la somme de 30\$ ne serait qu'une étape vers un prix uniforme de 50\$ l'hiver et autant l'été.

Le 4 décembre, la Corporation du parc linéaire du P'tit train du Nord aurait décidé, à l'occasion d'une réunion tenue à huis clos, de charger la somme de 25\$ aux personnes utilisant le Parc linéaire cet hiver. On envisagerait de charger autant pour l'utilisation l'été prochain. La réduction de 5\$ serait attribuable au fait que de nombreux citoyens ont protesté publiquement contre le coût immodéré et inconsideré envisagé.

À la Corporation, on justifie ce montant en se comparant à d'autres parcs qui chargent effectivement plus cher, mais qui sont soit des parcs privés ou encore des parcs qui dispensent de vrais services de qualité.

La Corporation est composée de onze membres nommés et non élus. Elle n'est pas tenue de faire rapport de ses activités à la population et ne tient pas d'assemblée publique. Elle détermine elle-même le niveau des services qu'elle veut dispenser.

Elle se targue d'être un organisme à but non lucratif afin de profiter de la protection du voile corporatif, des subventions gouvernementales et du privilège de ne pas payer d'impôts sur les profits qu'elle réalisera.

Déjà plusieurs utilisateurs ont fait savoir qu'ils n'accepteraient pas de payer des sommes aussi importantes pour skier ou faire du vélo sur une piste qui été acquise et aménagée avec l'argent des contribuables. Des pétitions circulent, des lettres sont envoyées dans les journaux. On questionne la Corporation, mais celle-ci tient toujours ses réunions à huis clos, aux frais des usagers et des contribuables.

Pendant ce temps, on gaspille l'argent des contribuables et des usagers, on augmente les tarifs, on réduit les services et on compromet l'accessibilité à un parc qui appartient à tous et toutes et qui est non seulement un outil de développement économique, mais aussi un fantastique incitatif pour amener les citoyens des Laurentides à faire de l'exercice et à prendre l'air.

Assemblée spéciale du Conseil pour l'adoption du budget 2001

C'est mercredi le 20 décembre à 19h 30 que se tiendra l'assemblée spéciale du Conseil municipal, qui adoptera le budget de l'année 2001.

L'ordre du jour de cette réunion comprend les points suivants:

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Adoption des prévisions budgétaires
3. Adoption du programme des immobilisations pour les années 2001, 2002 et 2003

4. Adoption des taux d'intérêt sur les comptes de taxes échus
5. Adoption du règlement de taxation
6. Adoption du règlement de tarification
7. Questions des membres du conseil
8. Questions du public
9. Levée de la séance

Il est à noter que cette séance spéciale sera précédée à 18h 30 de la prolongation de l'assemblée du conseil du lundi 11 décembre, laquelle aura fait l'objet d'un ajournement.



Le 3 décembre 2000

PAR TÉLÉCOPIEUR ET COURRIER

Monsieur François Legault
Ministre de l'Éducation
77A, rue Saint-Isidore, bureau 103
Ville des Laurentides (Québec)
JOR 1C0

OBJET : PROJET D'ÉCOLE SECONDAIRE DE NIVEAU I À V.

Monsieur le ministre,

Nous avons appris que vous vous apprêtiez à annoncer la construction d'une école secondaire de premier cycle sur le territoire de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

Nous nous interrogeons au sujet de la concentration et de la centralisation des équipements scolaires sur le territoire de la ville centre. Les intervenants du milieu (secteur au nord de Saint-Jérôme) ont présenté maintes fois des projets pour une école secondaire de niveau I à V intégrée dans son milieu.

Notre projet se fonde sur des principes centrés sur les élèves, plus explicitement :

1. Rapprocher les élèves de leur milieu afin de promouvoir leur réussite scolaire pour ainsi vaincre le décrochage.
2. Exploiter le milieu naturel qu'offre Prévost et sa région pour progresser dans un projet éducatif axé sur l'optimisation de la réussite des élèves.
3. Favoriser l'implication des parents et de la communauté auprès des élèves.
4. Diminuer les périodes de transport afin de réduire la fatigue des élèves en leur offrant plus de temps à consacrer à leurs études tout en offrant une économie substantielle des coûts reliés au transport routier.
5. Offrir une école qui regroupe les niveaux du secondaire I à V dans le but de stimuler le sentiment d'appartenance et l'attrait de l'école pour les jeunes.

Malheureusement, notre projet n'a pas été retenu car la grille d'analyse de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord se souciait uniquement de critères techniques (dimension, nature du sol, etc.) et non des besoins réels nécessaires à la réussite scolaire d'un élève. Cette grille écartait aussi tout projet regroupant les deux cycles du secondaire sous un même toit.

Nous réalisons que notre démarche est tardive cependant ce retard est justifié par l'élection récente d'un nouveau conseil municipal à Prévost. Ce nouveau conseil travaille conjointement avec les citoyens intéressés à améliorer notre système éducatif et tient compte des mille cinq cents (1500) citoyens qui avaient donné leur appui par le biais d'une pétition à ce sujet.

Nous voulons également un projet qui s'intègre dans une nouvelle dynamique de fusion municipale. N'oublions pas qu'une école et son projet éducatif sont des investissements à long terme.

Nous vous demandons respectueusement une rencontre dans les plus brefs délais afin de pouvoir vous présenter une alternative qui respecte les besoins des élèves d'aujourd'hui et de demain.

Salutations distinguées,

Claude Charbonneau
Maire de Prévost et l'équipe du projet d'école secondaire I à V :
Jean-Pierre Joubert, conseiller municipal
Germain Richer, conseiller municipal
Charles Parisot, conseiller municipal
Micheline Després, commissaire à la commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Louis Doré, parent et membre du conseil d'établissement de l'école du Champ Fleuri
Chantal Lapointe, parent et présidente du conseil d'établissement de l'école Val-des-Monts
Suzanne Tremblay, parent et membre du conseil d'établissement de l'école Val-des-Monts

C.c. : Lucie Papineau, député du comté de Prévost
Claudette Larivée-Duquette, présidente du conseil des commissaires
Micheline Després, commissaire de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Président(e)s des conseils d'établissement des écoles Champ Fleuri, Val-des-Monts et Des Hauteurs
Conseil municipal de Saint-Hippolyte

2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost (Québec) JOR 1T0
Tél.: (450) 224-8888 - Fax: (450) 224-8323, (450) 224-5666



Me Paul Germain
NOTAIRE
et CONSEILLER JURIDIQUE
861, rue de l'École à Prévost
(450) 224-5080
Téloc.: (450) 224-8511

Les Arpenteur-géomètres
BEAUPRÉ, PAQUETTE
S.E.N.C.

Pierre PAQUETTE A.G.
2906, boul. Curé-Labelle
C.P. 357, Prévost
Tél.: 224-2979
Téloc.: 224-5603
pbag@geo-plus.com

GARAGE E. LAROCHE
303E, BOUL. LABELLE
PRÉVOST 224-5353

- remorquage
- entretien de système à injection
- mécanique générale
- atelier de silencieux

Benoît Guérin
Avocat

(450) 560-9889
121 ouest de Martigny
Saint-Jérôme
téléc.: (450) 560-9379
bguerin@laurentides.net (Qué.) J7Y 2G2

La ville investira 7000\$ à court terme

Amélioration des services et des locaux de la bibliothèque municipale de Prévost

Bientôt, la bibliothèque municipale de Prévost occupera toute la superficie de l'édifice Shaw. Confinée au sous-sol de cet immeuble et manquant de toute évidence d'espace pour permettre d'ajouter d'autres livres dans les rayons, cette décision fait suite à une recommandation de la Commission de la Culture dans le cadre de la politique culturelle municipale.

-Jean Laurin-

Pour atteindre cet objectif, le maire Claude Charbonneau a sollicité l'avis et la collaboration du Club de l'Âge d'Or et celle de la Mèche d'or, qui occupaient le premier étage de l'édifice Shaw. Ils y tenaient plusieurs activités, trois jours chaque semaine, ce qui imposait des restrictions à l'allongement des heures d'ouverture de la bibliothèque, à cause du bruit provoqué par la nature des activités hebdomadaires des deux organismes.

À l'occasion d'une rencontre tenue à l'Hôtel de ville, les présidentes de ces deux organismes ont dit qu'elles voyaient d'un œil favorable ce projet

d'amélioration puisque le maire Claude Charbonneau a proposé de les déménager et de les installer, au frais de la ville, dans le Centre Culturel de Prévost.

Madame Jeannine Paquette, présidente du Club de l'Âge d'or de Prévost a déclaré qu'elle se réjouissait de la décision de la ville parce que la bibliothèque municipale de la ville était «épouvantable» et qu'elle félicite les autorités municipales d'avoir pris cette décision.

Les locaux du Centre culturel et communautaire répondent aux besoins exprimés par les deux organismes particulièrement en ce qui a trait à l'accessibilité des personnes frappées d'un handicap. On sait que

l'édifice Shaw ne possède pas de rampe d'accès et que de plus les membres des deux organismes doivent gravir plusieurs marches abruptes limitant ainsi la participation et le nombre de membres.

Le président du Centre Culturel Communautaire, M. Yvan Gladu a déclaré n'avoir aucune objection de principe à accueillir les deux groupes des aînés, mais que des ajustements mineurs devront être acceptés par la ville et les aînés.

Le maire avait précédemment convenu avec les présidentes des deux organisations d'aînés de recommander au conseil de modifier le hall d'entrée du Centre Culturel pour améliorer notamment sa fonctionnalité et son apparence.



Enfin, Madame Louise Périard, responsable de la bibliothèque, avait soumis un rapport détaillé indiquant l'ensemble des améliorations souhaitées.

C'est le coordonnateur des loisirs de la ville, M. Christian Schryburt, qui a reçu le mandat d'enclencher le processus

d'amélioration de la bibliothèque. Pour sa part, le Directeur général de la ville, M. Réal Martin a indiqué que l'ensemble des travaux de réaménagements seront effectués directement par la ville en régie interne et que la somme de 7000\$ est disponible avant la fin de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2000.

Une rencontre au sommet des intervenants

Prévost planifie à long terme la réorganisation de sa bibliothèque

-Jean Laurin- Tous les intervenants au dossier de la bibliothèque municipale ont tenu une réunion de concertation et de planification en vue de la réorganisation de ce service à moyen terme.

Outre, la participation du Directeur régional du Ministère de la Culture et des Communications, M. Jean-Marc Parent, on notait la présence de M. Marcel Bouchard, Directeur général du CRSPB, de Mme Louise E. Dufresne, qui possède une formation de bibliothécaire professionnelle, M. Anthony Côté qui a présidé les activités du Comité de la Culture, Mme Louise Périard, M. Réal Martin, Directeur général de la ville et celle de M. Christian Schryburt, coordonnateur des Loisirs.

Les autorités de la ville voulaient ainsi coordonner les efforts des intervenants, connaître les normes du MCC pour déterminer l'ensemble des octrois offerts par le Gouvernement du Québec et les services offerts par le CRSPB en matière de réorganisation.

Plusieurs hypothèses ont fait l'objet d'analyses par les participants. La ville de Prévost souhaitait surtout connaître les nouvelles normes décrétées par le MCC afin que la bibliothèque municipale puisse s'y conformer, si un projet de relocalisation de ce service faisait l'objet d'un accord après consultations avec l'ensemble des organismes communautaires à vocation culturelle et également après avoir sollicité l'opinion de la population.

Ce projet sera par la suite mis en œuvre d'ici deux à trois ans.

Services de santé et services sociaux

21 millions de dollars de plus pour répondre aux besoins de la population des Laurentides

Les établissements de santé et de services sociaux de la région des Laurentides viennent de recevoir une importance injection financière du gouvernement, soit 21 millions.

La Régie régionale de la Santé et des Services sociaux des Laurentides se réjouit de ce nouvel investissement qui permettra aux établissements de mieux répondre aux besoins de la population tout en facilitant, pour la majorité d'entre eux, l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Cette nouvelle injection comprend 5,1 millions pour la consolidation des services et 15,9 millions pour répondre à la croissance des coûts.

Ce montant de 21 millions représente 7,8% du total de 270 millions versé pour l'ensemble du Québec, alors que la population des Laurentides équivaut à 6% de la population du Québec.

«Nous sommes heureux de cette répartition, qui vise à répondre aux besoins moins bien comblés», a fait savoir le président du Conseil d'administration de la Régie régionale M. Gilles Madore.

Mieux répondre aux besoins

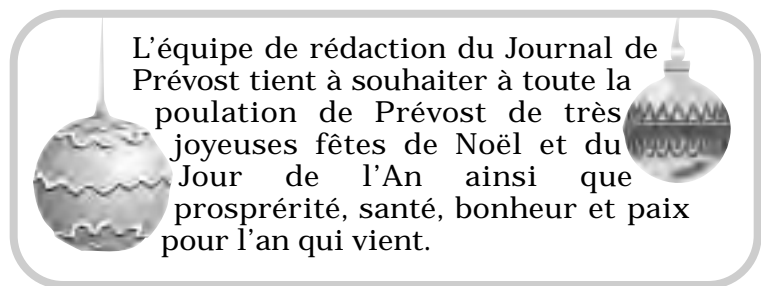
Pour le premier volet, les Laurentides recevront annuellement 5,1 millions de dollars (1,9 millions pour 2000-2001) sur les 40 millions alloués au total pour le Québec. Ces sommes serviront à améliorer le niveau de certains services rendus à la population. À ce chapitre, les CLSC des Laurentides recevront 4,3 millions (1,6 millions pour 2000-2001), les centres d'hébergement et de soins de longue durée 400 000\$ (150 000\$ pour 2000-2001) et les centres de réadaptation en déficience physique et en déficience intellectuelle: 367 000\$.

Et ce sont en particulier les soins à domicile, l'hébergement et les soins de longue durée qui seront rehaussés dans les établissements les plus en besoin. Pour ce qui est de la réadaptation, les sommes devront être affectées

en priorité pour les personnes ayant un trouble envahissant du développement (dont l'autisme) et les personnes vivant avec une déficience du langage et de la parole.

Vers l'équilibre budgétaire

Après l'injection de ces correctifs et le rehaussement reçu pour certains services, les établissements devront faire part à la ministre Pauline Marois de leur engagement à atteindre l'équilibre à la fin de l'année financière. Ceux d'entre eux qui prévoient ne pas y parvenir devront présenter, le 15 décembre, à la ministre et à la Régie régionale, un plan de redressement échelonné au plus tard d'ici mars 2002, suivant les termes de la Loi 107. Ce plan devra être élaboré en préservant, avant tout et autant que possible, les services à la population. La Régie régionale appuiera les établissements dans cette opération et formulera son avis en vue de l'approbation ministérielle.



L'équipe de rédaction du Journal de Prévost tient à souhaiter à toute la population de Prévost de très joyeuses fêtes de Noël et du Jour de l'An ainsi que prospérité, santé, bonheur et paix pour l'an qui vient.

Un comité d'analyse de la MRC devra faire un choix

Création éventuelle d'une nouvelle Régie de police réunissant treize villes des Laurentides

Suite à la récente déclaration faite en présence de l'ensemble des préfets du Québec par le Ministre de la Sécurité publique à l'effet d'abolir tous les petits corps de police de la province, le Conseil d'administration de la MRC de la Rivière-du-Nord vient d'adopter une résolution pour informer le Ministre Serge Ménard de l'intention de la MRC d'assumer ses responsabilités et d'aller de l'avant.

C'est par la formation d'un comité ayant pour mission d'évaluer et d'analyser l'hypothèse de la création d'une nouvelle Régie de police que les maires répondent à la décision du Ministre de la Justice.

-Jean Laurin-

La résolution adoptée par la MRC de la Rivière-du-Nord sera transmise au Ministre Ménard dans les meilleurs délais.

Le maire de Piedmont, M. Maurice Charbonneau a

déclaré «la décision du Ministre a été l'élément déclencheur et la MRC a ainsi annoncé ses couleurs».

Le président de la Régie de Police, M. Claude Charbonneau, a indiqué qu'il préférerait le maintien d'un corps de police régional



M. Jean Lalonde, directeur de la Régie de police Rivière du Nord

(police bleue) estimant qu'une telle organisation est plus près de la population et de ses besoins par rapport à

la possibilité que le Ministre de la Justice impose les services de la police verte (Sûreté du Québec). «Cependant, je ne déprécie pas la qualité des services de la Sûreté du Québec, a précisé le président de la Régie de police, mais j'estime que nous serions mieux servis par une «police bleue» qui permettrait, de plus, d'offrir ce service à moindre coût.»

À ce sujet, le Directeur de Police, M. Jean Lalonde a affirmé qu'en l'an 2000, un service de police bleue aurait coûté 7 695 000 \$ par rapport à 8 700 000 \$ pour la police verte, soit une économie d'un million de dollars.

Le Directeur de police a ajouté qu'un corps de police idéal doit desservir 65 000 habitants et que la réunification de l'ensemble des 13 villes et municipalités de la nouvelle Régie de police représenterait 48 000 âmes et que les effectifs de police compteraient entre 55 et 65 employés réguliers.

Les villes et municipalités qui formeraient la nouvelle Régie de police sont: Prévost, Piedmont, Sainte-Adèle, Ville d'Estérel, Saint-Sauveur, le Lac des 16 îles, Wentworth Nord, Saint-Hippolyte, Morin Heights, Saint-Sauveur-Paroisse, Saint-Adolphe d'Howard, Sainte-Anne-des-Lacs et Sainte-Marguerite.

Le territoire de Ville d'Estérel « soumis » à la juridiction de la Régie intermunicipale de police

Le Directeur de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord, M. Jean Lalonde, a annoncé qu'à la suite d'un accord intervenu, le 8 août 1999, le Conseil de Ville d'Estérel et la Régie de police avaient signé une entente qui assure aux policiers de la Ville d'Estérel une assistance policière sous forme d'un appui technique. Cependant, le communiqué de presse souligne que Ville d'Estérel est, depuis le 19 novembre 2000, «soumise à la juridiction» de la Régie intermunicipale de la police de la Rivière-du-Nord.

En conférence de presse tenue mardi le 5 décembre, le Directeur de police, M. Jean Lalonde, a souligné que cette entente avait été approuvée par le Ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, le 10 novembre dernier.

Valide jusqu'au 14 novembre 2003, cette entente se renouvellera ensuite par périodes successives de 7 ans.

Le président de la Régie de police, le maire Claude Charbonneau de Prévost s'est

dit heureux d'accueillir Ville d'Estérel au sein de la Régie. Pour sa part, le maire de cette ville, M. Jean-Pierre Laverdure a prononcé une courte allocution au cours de laquelle il a manifesté sa satisfaction de joindre les rangs de la Régie de police et il a rendu hommage aux maires et représentants des villes, qui forment le conseil d'administration de la Régie. Il était accompagné de Madame Lisane Bédard, conseillère municipale de Ville d'Estérel.

La Régie de police compte maintenant 22 policiers permanents et 9 policiers surnuméraires au sein de son service.

Ville d'Estérel bénéficiera des services de base requis par la Loi sur la police, notamment la surveillance du territoire sur 24 heures, les enquêtes criminelles, la prévention et les relations avec la communauté et le service d'urgence 911.

En ce qui a trait à la couverture policière, la Ville d'Estérel sera jumelée avec la municipalité de St-Hippolyte pour former un secteur de patrouille.

Finalement, les 3 policiers de la Ville d'Estérel ont été mutés à la Régie de police et il ont débuté leur intégration par une période «d'induction» (terme policier signifiant une formation à la culture organisation-

nelle des policiers formant équipe au sein de la Régie de police) de 5 jours, laquelle induction sera suivie d'une patrouille jumelée de deux semaines pour favoriser la familiarisation avec leur nouvel environnement de travail.

À la fin de la conférence de presse, le journaliste du Journal de Prévost a demandé au Directeur de police d'identifier son supérieur hiérarchique: «En vertu de la Loi de la police, je n'en ai pas» a répliqué M. Jean Lalonde, qui a cependant convenu qu'il devrait respecter une résolution adoptée par le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord.

LES AUTOMOBILES



ACTION

2305, boul. Labelle
LAFONTAINE
436-7043

A votre service depuis plus de 16 ans

Tous nos véhicules sont inspectés et garantis

Joyeux Noël et Bonne Année à toute la population!

MECANIQUE GENERALE

SPECIAL D'HIVER

Mise au point, vérification complète de votre système de refroidissement, changement d'huile à prix compétitif

◆ Centre d'esthétique et peinture
◆ Inspection et garantie
◆ Vente d'accommodation

SERVICE APRÈS-VENTE #1 DES LAURENTIDES

 <p>GMC 1500 Z71 4x4, 5 litres, V8 aut., très bien équipé, noir, «flair side», équipement 139,000 \$, km. Faites vite! 9,995\$.</p>	 <p>CHEVROLET BLAZER 4x4 V6, 4.3 litres, aut., 4 portes, tout équipé, 145,000 km. Spécial de la semaine. 6,495\$.</p>
 <p>GMC SAFARI 1993: modèle allongé, 8 passagers, sièges capitaine, int. équipée, peint. d'origine, V6, 4.3 litres, aut., 127,000 km. Veut le déplacement: 7,995\$.</p>	 <p>FORD AEROSTAR 1993: Eddie Bauer, V6, aut., tout équipé, int. cuir tan, 7 passagers, peinture d'origine, véhicule impeccable. Aubaine! 5,995\$.</p>
 <p>GMC 1990 SONOMA 5-15: V6, man., 5 vit., très bien équipé, noir/or, boîte de fibre, excellente condition. À qui la chance? 147,000 km. 6,995\$.</p>	

• VENTE • ACHAT • TRANSFERT AVEC ACHAT

Succès du programme «Brancher les familles»

Forte croissance du branchement au Québec

Selon la firme Pricewaterhouse & Coopers, le Québec serait en voie de combler le retard qu'il accusait par rapport aux autres provinces canadiennes en matière de branchement.

Cette même constatation vaut également pour les foyers de Prévost dont le pourcentage de branchement se situe dans la moyenne provinciale.

En un an, la proportion de foyers québécois branchés à Internet serait passée de 29 à 42%, alors que dans le reste du pays elle passait de 48 à 50%.

Les Québécois passent aussi plus de temps en ligne, une moyenne de 5,4 heures/semaine, comparativement à une moyenne de 5 heures ailleurs au pays.

La «société distincte» se manifeste également par l'accès à haute vitesse que l'on trouve dans 26% des foyers (16% dans le reste du Canada).

La mise en œuvre du programme gouvernemental québécois «Brancher les familles» n'est certainement pas étrangère à cette croissance de 45% du taux de branchement au Québec.

En vertu de ce programme, l'aide gouvernemental aux familles peut atteindre 75% du

coût mensuel de l'accès à Internet, incluant les taxes, jusqu'à concurrence de 16,66\$ CAN par mois (200\$ par an durant deux ans).

Pour ce qui est des ordinateurs, l'aide consentie peut

atteindre 75% du coût total, jusqu'à concurrence de 500\$ ou, dans le cas d'une location, 75% du coût de location, jusqu'à concurrence de 250\$ par an pendant deux ans (maximum de 20,83\$ par mois), soit 500\$ pour la durée du programme (24 mois).

Revenons à l'enquête de Pricewaterhouse & Coopers qui

arrive à la conclusion que le Canada serait le pays le plus branché au monde (48,2% de la population), suivi des États-Unis (43%) et de l'Australie (38%), alors que la moyenne pour l'Europe serait de 26%.

Le fait que les élèves du réseau scolaire aient un accès Internet de même qu'à la bibliothèque municipale de

Prévost accélère le pourcentage de branchement de l'ensemble des familles prévostaises.

Le Québec a connu sa génération «Passe-Partout», elle connaît maintenant l'émergence de la génération du «bavardage en ligne», un des passe-temps favoris des ados.

La cueillette sélective des matières recyclables débutera en juillet 2001

Réclamée depuis plusieurs années par l'ensemble de la population, la cueillette sélective des matières recyclables sera mise en œuvre au mois de juillet prochain à raison d'une fois par mois le mercredi.

Ce nouveau service sera implanté progressivement et il sera précédé d'une campagne intensive d'informations et de sensibilisation auprès de tous les foyers résidentiels.

Le Conseil municipal estime qu'il est nécessaire de procéder ainsi afin de permettre la modification des habitudes et des mentalités.

La campagne de sensibilisation inclura les élèves des écoles de Prévost en étroite collaboration avec des autorités scolaires.

Un contrat a été adjugé pour une période de cinq ans au plus bas soumissionnaire, la firme Sani-Services G. Thibault & Fils, pour une somme de 256 235,54\$.

Contrat relatif aux déchets domestiques

En outre, le Conseil municipal a accordé à cette même firme la collecte, le transport et la disposition des déchets domestiques deux fois par semaine, les mardi et vendredi pour une période de cinq ans au coût de 1 127 838,79\$ pour ce service offert à l'ensemble des résidences de Prévost.



AVIS PUBLIC

ADOPTION BUDGET 2001

AVIS PUBLIC, à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Prévost, est donné par le sousigné, directeur général et greffier de ladite Ville, de ce qui suit: QUE le Conseil municipal adoptera le budget pour l'exercice financier 2001 à la séance du mercredi 20 décembre 2000 qui se tiendra à compter de 19h 30 à la Mairie de Prévost, située au 2870, boul du Curé-Labelle à Prévost.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2001.

DONNÉ À PRÉVOST, ce 10 décembre 2000, en conformité avec la loi.

Réal Martin
directeur général et greffier



Mme Lucie Papineau
Députée de Prévost
Whip adjointe du gouvernement

Hôtel du Parlement
Bureau 1.66
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone: (418) 646-0240
Télécopieur: (418) 643-5462

227, rue Saint-Georges
Bureau 205
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5A1
Téléphone: (450) 568-7438
Télécopieur: (450) 568-7438

MEILLEURS
VOEUX
DES FÊTES

ET

BONNE
ANNÉE
2001

À TOUTE LA
POPULATION
DE
PRÉVOST



Je remercie très sincèrement la population de Prévost qui m'a accordé à nouveau sa confiance pour me permettre d'entreprendre un troisième mandat à titre de députée fédérale de la circonscription de Laurentides

*À toutes et à tous,
un grand merci!*

Je vous fourni l'assurance que je continuerai à défendre à Ottawa les intérêts de la population des Laurentides et de la ville de Prévost.

DE TRÈS
JOYEUSES FÊTES
ET
BONNE ANNÉE
2001

Monique Guay



Laurentides
(Laval-Laurentides-Lanaudière)
223, rue Saint-Georges, bur. 301,
Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5A1

Tél 1 : (450) 565-0061
Tél 2 : 1-800-265-0063
Télec. : (450) 565-0118



Pour équilibrer le budget 2001, Prévost doit combler un trou de 467 430 \$!

La presque totalité des surplus accumulés par la municipalité de Prévost ont été affectés au budget, qui prendra fin le 31 décembre 2000. Cela signifie qu'avant même d'amorcer la démarche de préparation du budget de l'an 2001, le nouveau Conseil municipal se retrouve avec un problème de taille : où trouver cette somme de 467 430 \$ nécessaire à l'équilibre budgétaire et maintenir le taux de taxation à 88¢ par 100 \$ d'évaluation ?

- Jean Laurin -

Voilà pourquoi la première orientation énoncée par le nouveau maire de Prévost vise une coupure de 10% sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement compressibles de la ville.

« Cette mesure est nécessaire puisque le conseil municipal précédent a utilisé 467 430 \$ des surplus de la ville pour équilibrer son budget de 1999 lequel comportait une avalanche de travaux et de réalisations à saveur électorale entrepris dans les six derniers mois avant l'élection du 5 novembre dernier », a déclaré le maire Claude Charbonneau.

« Voilà pourquoi, a dit le maire, nous devons recourir à des solutions novatrices et à des mesures drastiques pour équilibrer le budget de fonctionnement, lors de l'élaboration du budget 2001. »

brer le budget de fonctionnement, lors de l'élaboration du budget 2001. »

Gel des engagements

L'ensemble des engagements supérieurs à 1000 \$ sont gelés d'ici le 31 décembre 2000, a annoncé le maire, qui a ajouté : « L'administration municipale sera tenue d'obtenir mon approbation personnelle pour engager de nouvelles dépenses. »

La dette de la ville a doublé en quatre ans

Entre 1996 et 1999, l'endettement (net à long terme) a atteint le seuil de 5578281 \$ ce qui représente une moyenne pondérée d'environ 1700 \$ pour un immeuble d'une valeur de 100000 \$.

Cette croissance de l'endettement aurait atteint 9657981 \$ si

le programme triennal d'immobilisation des années 2000-2001 et 2002 s'était poursuivi.

La deuxième orientation du maire vise à réduire d'une manière significative les immobilisations pour assurer un sain équilibre entre les besoins impératifs prioritaires exprimés par la population et la croissance rationnelle de Prévost.

Les services offerts par la bibliothèque municipale seront améliorés

Dans le cadre de sa troisième orientation, le maire entend améliorer à très court terme et à peu de frais les services ainsi que les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale de Prévost reconnue comme un objectif prioritaire dans le rapport de la Commission de la culture.

À moyen terme, le Conseil municipal élaborera un projet pour lequel Prévost bénéficierait d'octrois provenant du Ministère de la Culture et des Communications du Québec et du Programme d'infrastructures canadien qui englobe cette fois les projets à caractère culturel.

Cependant, le maire et le nouveau Conseil municipal ont pris l'engagement de consulter le milieu culturel et l'ensemble de la population afin de dégager un large consensus avant de mettre en œuvre tout projet d'amélioration à moyen terme de la bibliothèque municipale.

Remettre en question tous les organismes supra-municipaux

La quatrième orientation du maire vise à analyser la mission, les structures et les coûts de fonctionnement de la MRC de la Rivière-du-Nord, la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord, la Régie intermunicipale du Parc de la Rivière-du-Nord et la Corporation du Parc linéaire « Le P'tit Train du Nord ».

La justice et la vérité

La cinquième orientation du maire consiste à défendre haut et fort les intérêts de l'ensemble de la population auprès de ces organismes. « Nous croyons fermement, a conclu le Maire Charbonneau, qu'il est impératif que nos politiques et nos actions soient empreintes de justice et de vérité. »

Expertise • Service • Conseil



Me Paul Germain
notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
J0R 1T0

Tél. : 224-5080
Télex. : 224-8511



LE DÉMÉNAGEMENT

Vous habitez dans une vieille maison à Verdun. Vous rêvez d'un milieu de vie plus agréable pour votre famille jusqu'à ce qu'une occasion inespérée se présente : votre employeur vous mute de son usine de Verdun à son usine de Saint-Jérôme. Vous avez voyagé Verdun/Saint-Jérôme pendant deux ans et puis vous avez trouvé la maison de vos rêves à Prévost.

Vous avez vendu votre vieille maison à Verdun et c'est là que vous avez commencé à payer :

- La pénalité afférente au paiement anticipé de votre hypothèque à Verdun;
- Un nouveau certificat de localisation;
- La commission de l'agent immobilier ;
- Les honoraires et les autres frais du notaire relatifs à la quittance de votre prêt hypothécaire pour votre propriété à Verdun;
- Les honoraires du notaire pour votre nouveau prêt hypothécaire et votre contrat d'achat à Prévost;
- Les droits de mutation (taxe de bienvenue);
- Les frais de déménagement, etc.

Le tout vous a coûté environ 10000 \$, 15000 \$? Vous n'avez pas compté.

La bonne nouvelle est que ces frais peuvent être déductibles de votre revenu. Les lois fiscales prévoient que lorsqu'une personne change de lieu de résidence au Canada parce qu'elle est ou sera employée dans un nouveau lieu de travail ou parce qu'elle exploitera une entreprise dans un nouveau lieu de travail (travailleur autonome), elle peut déduire ces frais dans la mesure où sa nouvelle résidence lui permet de se rapprocher d'au moins 40 km de son nouveau lieu de travail. C'est le cas ici.

Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse d'une mutation imposée par l'employeur en autant que la mutation soit dans un autre établissement de l'employeur. Il peut aussi s'agir d'un nouvel emploi. L'important, c'est que le déménagement ait lieu en raison du changement de lieu de travail et ce, même s'il n'est pas immédiat.

Vous avez déménagé, il y a cinq ans. Vous pensez que vous êtes admissible mais vous avez omis de réclamer ces déductions, il est possible de le faire rétroactivement jusqu'à 1985 et ce, en vertu du programme d'Équité " de nos gouvernements.

Il ne vous reste plus qu'à communiquer avec votre comptable pour vérifier si vous êtes admissible et ne pas oublier que votre notaire peut vous donner de précieux conseils.

Paul Germain

Les réserves de sel de la ville auraient contaminé certains puits des rues Sigouin et Giroux

- Gilles Pilon -

Impossible de les manquer! Les deux gros tas de sable et de sel qui trônent en bordure de la route 117 dans le secteur sud de la ville de Prévost nous en mettent plein la vue lorsqu'on arrive à Prévost.

Ces montagnes d'abrasifs, constituées à chaque année de main d'homme, permettent de déglacer les routes l'hiver et de sauver des vies humaines.

Mais, elles sont aussi porteuses de grands inconvénients puisque, selon Environnement Canada, les sels de voirie sont toxiques pour l'environnement.

Selon une étude rendue publique en août dernier, « les sels de voirie pénètrent dans l'environnement et constituent un risque pour les plantes, les animaux, les oiseaux, les poissons, les eaux souterraines et les écosystèmes des lacs et des rivières. »

Le Ministère de l'environnement du Québec estime que les deux montagnes de sel, appartenant à la ville de Prévost et à un entrepreneur en déneigement, seraient la source de la pollution par le sel des puits de certains résidents de la rue Sigouin et de la rue Giroux situées à proximité.



Les deux tas de sable et de sel situés en bordure de la route 117, auraient contaminé par le sel certains puits de la rue Sigouin et de la rue Giroux. La ville entend déménager sa réserve de sel dès l'an prochain. - Photo Jean Laurin

Pour pallier au problème, la ville de Prévost a consenti à creuser un nouveau puits artésien auquel deux résidents du secteur se sont déjà raccordés.

L'an prochain, les tas de sable seront déménagés dans un site où ils risqueront moins de polluer la nappe phréatique et où ils seront moins visibles. Par ailleurs, la

ville devra installer une membrane sous les montagnes de sel et de sable pour limiter contamination.

L'ancienne administration municipale avait adopté un règlement d'emprunt pour acheter et installer une toile géotextile, mais n'avait pas donné suite au projet

Rapport du maire sur la situation financière de la ville de Prévost 2000

À titre de nouveau maire de Prévost, il est de mon devoir ainsi que ma responsabilité de vous faire connaître et de rendre public la réelle, véridique et pénible situation financière de notre ville telle que mes collègues du Conseil municipal l'ont constatée après une analyse approfondie des revenus, des dépenses, des immobilisations et de l'état de l'endettement total net à long terme de Prévost.

La Ville a tenu une élection générale le 5 novembre 2000 et les résultats sont maintenant connus par l'ensemble des citoyennes et des citoyens de Prévost.

Ce rapport reflète donc les actions et les décisions prises par le Conseil municipal précédent durant les quatre années de son mandat et avant notre assermentation le 10 novembre 2000.

Vous comprendrez que, dans les circonstances, cette tâche, qui m'est imposée par la Loi sur les cités et villes, se fonde, cette année, sur des constatations désagréables et des faits incontestables et indéniables.



Les états financiers 1999

1. En 1999, la Ville a réalisé des recettes pour un montant de 5 341 900 \$ et elle a engagé des dépenses pour un montant de 5 093 774 \$, pour un résultat net avant affectations de 248 126 \$.

Après avoir soustrait du fonds de dépenses en immobilisation et calculé l'appropriation des surplus, la Ville a dégagé un résultat net aux livres comptables de 315 612 \$ au 31 décembre 1999.

Utilisation des surplus accumulés au montant de 467 430 \$

1. Au cours de l'exercice financier qui se terminera le 31 décembre 2000, les prévisions budgétaires révèlent qu'une partie du surplus accumulé de la Ville de Prévost au montant de 467 430 \$ a été entièrement affectée par le Conseil municipal précédent pour équilibrer le budget 2000 et pour éviter d'augmenter la taxe foncière.
2. En conséquence, pour élaborer le budget 2001, le nouveau Conseil municipal doit recourir à des solutions novatrices et à des mesures financières drastiques pour équilibrer les revenus et les dépenses de fonctionnement de la Ville en accord avec la Loi des cités et villes.
3. Nous annonçons donc que la première orientation du nouveau Conseil municipal aura pour objectif d'effectuer, lors de l'élaboration du budget de l'année 2001, une coupure de l'ordre de 10 % sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement compressibles.

De plus, tous les engagements de dépenses supérieurs à la somme de 1 000 \$ sont gelés d'ici le 31 décembre 2000 et l'administration municipale sera tenue d'obtenir mon autorisation ou, en mon absence, celle du pro-maire pour engager de nouvelles dépenses de plus de 1 000 \$.

Le conseil a aussi pour objectif de maintenir à 0,88 \$ du 100 \$ d'évaluation, le taux de la taxe foncière incluant le Service de police et le Service de la dette générale.

De plus, l'évaluateur de la M.R.C. a déposé un nouveau rôle d'évalua-

tion triennal pour l'ensemble des immeubles de notre territoire qui montre une augmentation d'environ 14 % des valeurs des immeubles pour les années 2001-2002-2003.

Endettement total net à long terme de Prévost

1. De 1996 à 1999, l'endettement total net à long terme de la Ville a atteint le seuil des 5 578 281 \$, incluant la quote-part de la Ville de Prévost pour la M.R.C. (25 000 \$), les régies de police et du parc de la Rivière-du-Nord (675 000 \$), ce qui représente 1 700 \$ de dette pour un immeuble moyen d'une valeur de 100 000 \$.
2. À cet effet, nous joignons au présent rapport l'Annexe «N» du rapport soumis par les comptables Gougeon & Ouellette de Saint-Sauveur, vérificateurs de la Ville, pour l'exercice financier, qui a pris fin le 31 décembre 1999.
3. En conséquence, nous constatons que cet endettement a presque doublé en quatre ans, puisque le taux du Service de la dette générale, qui apparaît sur les comptes de taxes émis par la Ville, est passé de 3 sous et 31 centièmes par 100 \$ d'évaluation en 1996 à 6 sous et 18 centièmes en 1999.
4. Les principaux éléments réalisés en 2000 sont : – Voir tableau 1
5. D'autres immobilisations ont été réalisées ou budgétées au cours de l'année, à savoir : – Voir tableau 2

6. En outre, le Conseil municipal précédent avait adopté, en décembre 1999, un programme triennal d'immobilisations réparti de la façon suivante :

Année 2000 :

1 314 000 \$ dont 486 000 \$ payable par les promoteurs

Année 2001 :

2 203 800 \$ dont 427 100 \$ payable par les promoteurs

Année 2002 :

1 710 300 \$ dont 255 300 \$ payable par les promoteurs,

soit un total de 5 228 100 \$ d'immobilisations qui aurait eu pour effet d'augmenter l'endettement total net à long terme à 9 657 981 \$ pour presque doubler ainsi une autre fois l'endettement, mais sur une période de trois ans seulement.

Nous annonçons que, lors de la préparation du budget de l'année 2001 suivi de son dépôt en décembre 2000, la deuxième orientation du nouveau Conseil municipal visera à réduire d'une manière significative le programme triennal d'immobilisations pour assurer et maintenir un sain équilibre entre les besoins prioritaires exprimés par la population et la croissance rationnelle d'une ville comptant présentement 8 600 citoyennes et citoyens. C'est cela savoir conjuguer le futur avec le présent.

L'état de la situation du terrain de soccer

1. Le Conseil municipal précédent a contracté deux règlements d'emprunt (n° 484 et n° 493) au montant global de

310 000 \$ pour concevoir les plans et devis ainsi que la construction d'un deuxième terrain de soccer à Prévost, le long de la route 117 près de l'école du Champ-Fleuri, sous la surveillance de la firme de consultants Jobin Courtemanche inc.

2. Suite à une rencontre, le vendredi 17 novembre 2000, avec la firme responsable des plans et devis et de la surveillance des travaux, suivie d'une réunion de chantier pour la réception provisoire des travaux, ce lundi 20 novembre, nous avons refusé d'autoriser le paiement aux consultants du montant en «EXTRAS» aux plans et devis originaux puisque le Conseil municipal précédent n'avait adopté aucune résolution en ce sens.

3. En outre, nous avons fait savoir aux consultants et à l'entrepreneur que les travaux additionnels de construction d'une agora étaient retirés du projet. La Ville exécutera elle-même en régie interne les travaux essentiels afin que les joueurs de soccer puissent pratiquer ce sport dès l'été 2001.

4. Considérant la situation financière de la Ville, nous précisons que pour construire un pavillon et des installations sanitaires, ériger un système d'éclairage, clôturer le terrain, etc. etc. sur

le site du terrain de soccer, la Ville devrait investir une somme additionnelle estimée à plus de 200 000 \$. Ces argents ne sont pas disponibles et nous annonçons qu'il n'y aura aucune prévision en ce sens dans le budget 2001. Nous annonçons que la population ainsi que les organismes à caractère sportif seront consultés au début de l'année 2001, afin de dégager un consensus relatif aux suites à donner à ce projet.

La bibliothèque municipale de Prévost

1. L'arrivée de nouvelles et jeunes familles, qui ont choisi de s'établir dans la Ville de Prévost et l'émergence d'un accroissement constant d'une clientèle de plus en plus jeune fréquentant la bibliothèque municipale, nous pressent de donner suite aux recommandations énoncées dans le rapport final définissant la Politique culturelle municipale et qui fut soumise récemment au Conseil municipal par le président de la Commission de la Culture, Monsieur Anthony Coté.

2. La Politique culturelle municipale a pour objectif que notre bibliothèque rencontre les normes définies par le ministère de la Culture et des

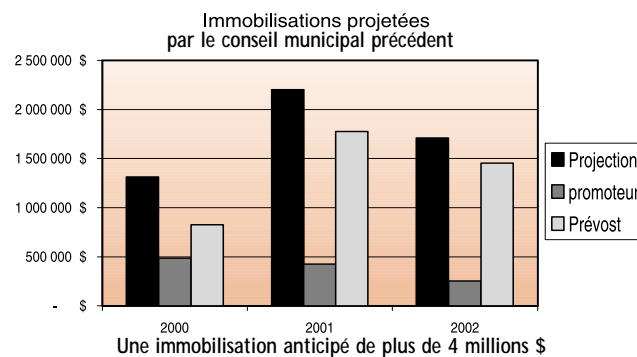
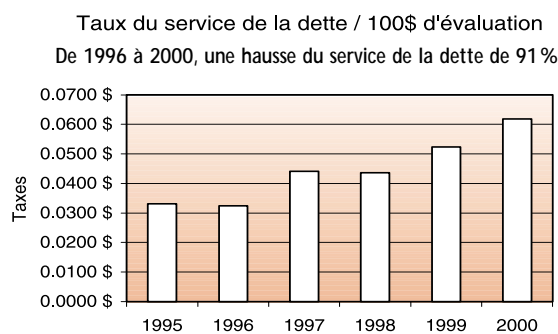
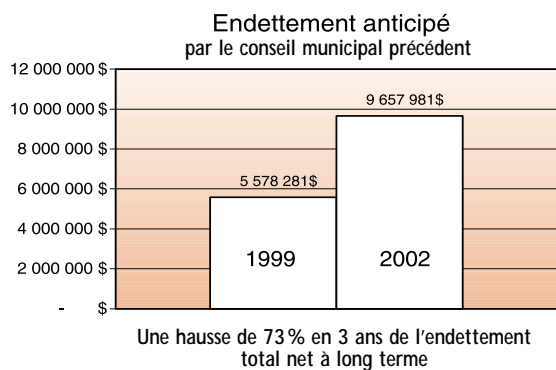


TABLEAU 1

IMMOBILISATION	SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT
Pavage de la rue Marchand	Règlements de secteur n°473 et n°489	43 000 \$
Pavage de la rue du Sommet	Règlement de secteur n°487	33 700 \$
Pavage de la rue Hotte	Règlement de secteur n°488	110 000 \$
Travaux de voirie et aménagement de parc	Règlement n°484	
	Réserve de sable	80 000 \$
	Terrain de soccer	100 000 \$
	Égouttement	88 643 \$
Aménagement de parcs	Règlement n°485	145 000 \$
Moteur d'urgence aqueduc poste Lesage	Règlement de secteur n°483	46 500 \$
Messagerie vocale administration (téléphonie)	Fonds de roulement	13 411 \$
TOTAL		660 254 \$

TABLEAU 2

IMMOBILISATION	SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT
Aménagement d'un terrain de soccer	Règlement d'emprunt général n°493	210 000 \$
Travaux d'égouttement	Règlement d'emprunt général	170 000 \$
TOTAL		380 000 \$



Communications; ce faisant, la Ville sera éligible aux programmes de subventions du ministère de la Culture et des Communications ou du programme d'Infrastructures Canada-Québec.

3. Nous annonçons donc que, lors de la préparation du budget de l'année 2001, notre troisième orientation budgétaire fera en sorte de prendre en considération cette recommandation émanant de la Politique culturelle municipale et qui cadre bien dans une vision à long terme du développement de Prévost.

Le Conseil municipal prend également l'engagement de solliciter l'avis de l'ensemble des organismes à vocation culturelle et l'opinion de toutes les familles de Prévost pour ainsi dégager un large consensus avant de mettre en œuvre ce projet, qui sera conçu de manière à conjuguer le présent avec le futur.

Rémunération et allocation des membres du conseil d'administration

La rémunération annuelle du maire est de 15 960,12\$ imposable, plus un montant de 7 980\$

non imposable annuellement à titre d'allocation de dépenses.

Les conseillers reçoivent une somme annuelle de 5 319,60\$ imposable, plus un montant de 2 659,80\$ non imposable annuellement à titre d'allocation de dépenses.

Le conseiller qui agit à titre de maire suppléant reçoit la somme de 100\$ imposable par mois.

Cependant, le nouveau Conseil municipal a annoncé l'abolition de la rémunération additionnelle versée aux conseillers et au maire lorsqu'ils participent aux activités de l'un ou l'autre des Comités de travail de la Ville.

Liste des contrats de plus de dix mille dollars octroyés

La liste des contrats de 10 000\$ et les contrats de plus de 2 000\$ conclus avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 10 000\$, est jointe au présent rapport en annexe « A » et elle peut être consultée dans le relieur à l'intention du public dans la salle du Conseil municipal durant les heures ouvrables ou encore être consultée au bureau du trésorier de la ville.

Orientation générale du budget pour le prochain exercice financier

La Loi 124 oblige la Ville de Prévost à dresser la liste des équipements supra-régionaux. Les élus de la M.R.C. de la Rivière-du-Nord ont convenu de retenir quatre éléments pouvant faire partie de cette liste, à savoir :

- le parc régional de la Rivière-du-Nord;
- le parc linéaire « Le P'tit Train du Nord »;
- les activités : En Scène, Festival d'été, Ciné-Club, Orchestre philharmonique du Nouveau Monde;
- les activités au centre d'exposition du Vieux Palais.

C'est ainsi que dans le cadre de l'imposition de contribution financière accrue pour les équipements supra-régionaux, nous serons appelés à avoir une charge fiscale supplémentaire, qui n'a pas encore été fixée par le conseil des maires de la M. R. C. de la Rivière-du-Nord.

La quatrième orientation du Conseil municipal visera à analyser la mission, les structures et les coûts de fonctionnement de la M. R. C. de la Rivière-du-Nord,

de la Régie intermunicipale du Parc de la Rivière-du-Nord et de la Régie intermunicipale de Police de la Rivière-du-Nord.

Le Conseil municipal transmettra à l'ensemble de ces organismes des recommandations ainsi que les modifications proposées afin qu'elles soient mises en œuvre dans les meilleurs délais après leur approbation.

En conséquence, notre cinquième orientation vise à défendre haut et fort les intérêts de l'ensemble de la population.

Nous croyons fermement qu'il est impératif que nos politiques et nos actions soient empreintes de justice et de vérité. La justice à l'égard de tous les membres de la communauté prévostoise et la vérité qui fait en sorte que la population ait toujours confiance en l'intégrité des élus ou de celles et ceux qui forment l'ensemble des ressources humaines au service de la Ville de Prévost, mais également au service de toute la population.

Le maire de Prévost,
Claude Charbonneau
Lundi, le 20 novembre 2000

Annexe « A »

NOM DU FOURNISSEUR	ACHATS
Alain Contant Inc.	23 425,49 \$
Aréo-Feu Ltée	17 406,76 \$
Asphalte Desjardins Inc	116 778,07 \$
Asphalte Laurentien	14 394,16 \$
C.R.S.B.P. des Laurentides inc.	33 155,24 \$
Bell Canada	14 172,35 \$
Centre Culturel et Communautaire de Prévost Inc.	12 200,00 \$
Comité des Loisirs et Culture du Domaine Laurentien Inc.	11 437,47 \$
Commission Adm. Des Régimes de Retraite et d'Assurances	11 491,70 \$
Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail Québec	15 952,51 \$
Arbour, Berthiaume & Beaugard	13 762,57 \$
Exc. St-Rémi d'Amherst Inc.	14 789,89 \$
Les Arpenteurs-Géomètres Beupré, Paquette S.E.N.C	14 010,61 \$
Hydro-Québec	199 248,23 \$
J.J.E.M. Enr.	19 612,43 \$
Asphalte Jean-Louis Campeau Inc.	55 577,22 \$
Deveau, Lavoie & Associés	20 401,22 \$
Assurance Vie Desjardins-Laurentienne Inc.	33 896,05 \$
Les Carrières T. & V. Charbonneau Inc.	133 902,22 \$
Gilles St-Onge Inc.	250 638,51 \$
Calco 2000 Inc.	26 546,01 \$
Lévesque, Beaubien, Geoffrion Inc.	73 158,41 \$
M.R.C. de la Rivière-du-Nord	132 619,66 \$
Léonard, Brisebois, Ménard, Locas & Léveillé	39 457,25 \$
Paysagiste Prévost Enr.	20 619,38 \$
Régie Intermunicipale du Parc Régional de la Rivière-du-Nord	25 841,17 \$
Société Canadienne des Postes	22 943,45 \$
Société Québécoise d'Assainissement des Eaux	63 046,48 \$
Ville de St-Antoine	25 936,00 \$
Entretien J. R. Villeneuve Inc.	28 894,97 \$
Mensys	41 402,40 \$
Poste de Camionnage en Vrac Région 6 Inc.	20 212,78 \$
Sani-Services G. Thibault & Fils Inc.	230 547,14 \$
Banque de Montréal	105 509,65 \$
Les Jeunes Planteurs d'arbres Inc.	12 810,00 \$
J. P. Foucault Asphalte Ltée	16 080,47 \$
Assurances Jones Inc.	26 051,00 \$
Matériaux Ste-Anne-des-Lacs Inc.	10 722,46 \$
Distribution Sport-Loisirs	10 338,45 \$
Entreprise Actuel Inc.	133 174,33 \$
Les Publications Laurentiennes	13 273,91 \$
Régie Intermunicipale de Police de la Rivière-du-Nord	641 950,00 \$
Équipements Récréatifs Jambette Inc.	24 547,74 \$
Michel Guimont Ent. Électricien Ltée	31 312,73 \$
Boisvert Pontiac Buick Ltée	18 658,34 \$
Gougeon, Ouellette & Associés c.a.	10 225,72 \$
Excavation Yves Brassard	28 411,45 \$
Depaco Inc.	22 945,47 \$
Multinet Communications Laval	14 053,46 \$
Les Entrepreneurs Bucaro Inc.	56 887,66 \$
Repro Litho Inc.	10 817,80 \$
TOTAL	2 965 248,44 \$

Annexe « N »

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 1999

Dette brute à long terme selon l'état de la dette à long (ligne 18, page 18)	1	4 498 615
Montants accumulés pour le remboursement de la dette à long terme (ligne 3, page 18) ¹	2	(20 369)
Montants à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme (lignes 4, 5 et 6, page 18)	3	(102 866)
Dette nette à long terme selon l'état de la dette à long terme	4	4 375 380
<i>Ajouter/Déduire</i>		
Refinancement en cours (ligne 5, page 13)	5	
Subventions relatives à la dette à long terme en cours de refinancement	6	()
Dépenses en immobilisations à financer (ligne 11, page 15)	7	502 382
Subventions relatives aux dépenses en immobilisations à financer	8	()
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	9	()
ENDETTEMENT NET À LONG TERME (lignes 4 à 9) ²	10	4 877 762
<i>QUOTE-PART DE LA MUNICIPALITÉ DANS LA DETTE NETTE À LONG TERME D'AUTRES ORGANISMES</i>		
Municipalité régionale de comté	11	24 983
Communauté urbaine	12	
Régies intermunicipales	13	675 536
Autres organismes municipaux	14	
Autres organismes	15	
Total	16	700 519
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME (ligne 10 plus ligne 16)	17	5 578 281
CAUTIONNEMENT ET GARANTIE	18	

1. Y compris la provision pour fluctuation du change au montant de _____ et la partie des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés réservée au remboursement de la dette à long terme.
2. La partie de ce montant relative à un réseau municipal d'électricité s'élève à : 19

Anouk Leblanc-Boucher remporte la médaille d'or à Chicoutimi

Anouk Leblanc-Boucher, patineuse de vitesse de Prévost a participé à la 2^e compétition provinciale de la «Coupe Québec» à Chicoutimi les 25 et 26 novembre 2000. Elle revient avec la médaille d'or.

Anouk se prépare pour les «Essais canadiens junior» en vue de la sélection des membres de l'équipe canadienne junior réservée aux 19 ans et moins, qui aura lieu du 13 au 17 décembre à Ottawa.

Elle a aussi participé les 11 et 12 novembre aux «Essais Américains» à titre de patineuse invitée et elle a terminé 1^{ère} dans la catégorie junior chez les patineuses de 19 ans et moins.

À la compétition de Chicoutimi, Anouk dit avoir appris beaucoup. Avec la complicité de son entraîneur,



Jonathan Gougou, elle a pensé stratégie.

Elle a réalisé une belle performance aux 777 mètres et 1500 mètres avec la 1^{ère} place.

Aux 500 mètres, elle se classa deuxième et elle fut disqualifiée aux 1000 mètres. Cependant, le cumulatif des points lui a procuré la médaille d'or. Donc 2 médailles d'or en 2 compétitions pour la «Coupe Les Aliments Sorrento».

Site internet:

<http://inter-actif.qc.ca/anouk>

Élection du 27 novembre 2000

Monique Guay l'emporte avec 51 % des votes à Prévost

- Gilles Pilon - Lors de l'élection fédérale du 27 novembre, la députée bloquiste a remporté la victoire dans la ville de Prévost par une majorité de 518 voix sur sa plus proche rivale obtenant 51 % du total des votes exprimés.

Dans les 13 bureaux de votation installés dans la ville de Prévost Mme Guay a recueilli 1 777 votes alors que son adversaire, Mme Dominique Boyer, en recueillait 1259. Les autres candidats ne recueillaient qu'environ 380 votes.

La candidate bloquiste a connu sa plus forte majorité dans le bureau de vote 112 (secteur du Chemin de la Station et du Lac Renaud) alors qu'elle remportait 228 votes contre 67 pour son adversaire.

Toute la journée, les citoyens se sont rendus aux urnes au Centre culturel et communautaire, où on avait installé dix bureaux de votation et où on a observé des files d'attente tout au long du scrutin.

Par contre au Chalet des Ormes, où seulement trois bureaux de votation fonctionnaient, les files d'attente furent bien moins longues.

Satisfaite de sa victoire, Mme Guay qui en était à sa troisième élection dans le comté de Laurentides, a déploré le cafoillage de

RÉSULTATS DE LA CIRCONSCRIPTION LAURENTIDES

37^e élection générale - 27 novembre 2000
Laurentides, Québec
circonscription n° 24033
Résultats à : 2 h 56 (heure normale de l'Est) le 26 novembre 2000
Nombre de bureaux de scrutin inclus : 297 de 297
Nombre d'électeurs inscrits : 96 576

Candidat	Parti	Nombre de votes	Pourcentage
William Azel	Alliance réformiste conservatrice canadienne	2 298	3,80
Dominique Boyer	Parti libéral du Canada	23 621	36,90
Monique Guay	Bloc Québécois	30 258	49,80
Lucy Hénault	Parti de la loi naturelle du Canada	757	1,20
Brendan Neef	Nouveau Parti Démocratique	759	1,20
Jacques Vign	Parti progressiste-conservateur du Canada	3 065	5,00
Nombre total de votes		60 711	
Taux de participation (%)		62,66	

RÉSULTATS DE BUREAUX DE VOTATION DE PRÉVOST

Bureau de votation	Azel	Boyer	Guay	Hénault	Neef	Vign	Votes valides	Votes rejetés	Total
	Alliance	Libéral	Bloc Qué	P.L.N.	N.P.D.	P.C.			
110 Prévost	0	90	152	2	6	18	276	6	284
111 Prévost	2	88	36	1	0	7	163	4	167
112 Prévost	14	67	228	1	6	22	343	12	355
113 Prévost	11	184	72	0	6	15	305	4	309
114 Prévost	2	122	141	5	1	7	278	6	287
115 Prévost	10	118	148	4	8	8	284	0	284
116 Prévost	3	75	167	5	3	6	290	2	292
117 Prévost	10	67	128	4	2	9	236	6	242
118 A Prévost	12	59	91	2	1	12	177	5	182
118 B Prévost	11	62	96	3	0	6	178	2	180
119 Prévost	10	113	160	4	4	20	318	14	332
120 Prévost	14	102	187	4	3	17	307	5	312
121 Prévost	15	107	160	3	1	19	295	15	314
Total	141	1259	1777	40	16	168	3424	88	3516

l'organisation électorale fédérale qui a occasionné de nombreux retards et incidents dans les bureaux de votation. Selon elle, plusieurs électeurs ont rebroussé

chemin sans voter en voyant les files d'attente. Ce cafoillage a contribué à rendre l'exercice démocratique encore plus difficile.

- SUITE DE LA PAGE 1 -

Expansion d'une des plus importantes industries de Prévost

Cette entreprise est spécialisée dans la production de produits originaux et exclusifs qui consiste à mettre en bouteilles attrayantes des huiles fort raffinées, des fruits et des confitures à partir de produits des Laurentides. Très sollicitée par une clientèle internationale, le département des ventes de Printemps Gourmet possède un site Internet à l'adresse : www.printempsgourmet.com

«Nous voulons donner une nouvelle image de notre entreprise axée sur le professionnalisme de tous nos départements tout en conservant un petit côté champêtre qui se marie bien avec l'ensemble de nos produits», a dit M. Weisbord.

L'entreprise a été lancée en 1979 à St-Hippolyte, dans un petit local de 30 X 30 pieds par la mise en bouteille de sirop d'érable et de confitures.

Détenteur d'une maîtrise en communications de l'Université McGill, M. Weisbord, a rappelé que "derrière chaque homme, il y a une femme".

Hommage à sa conjointe

«Ma conjointe, Anne O'Grady, a été directement impliquée dans la planification stratégique de notre



entreprise et c'est elle qui a développé toutes nos recettes. Anne possède un rare talent pour mettre au point des mélanges remarquables d'ingrédients et de sauce. Elle identifie aisément toutes les composantes de ses recettes», a ajouté fièrement M. Weisbord.

Lundi dernier, l'entreprise Printemps Gourmet a accueilli un groupe d'acheteurs de Vancouver et cette semaine, un autre groupe de Boston sera à Prévost. «Nous accueillons également des acheteurs provenant de presque tous les pays du monde», a conclu le président.

Une implication sociale digne de mention

M. Weisbord croit à l'implication sociale de son entreprise en faveur de différentes causes.

C'est ainsi que Printemps Gourmet verse chaque mois une somme de 500\$ à la Maison d'accueil de Prévost pour un total de 6000\$ par année; de plus, l'entreprise effectue un don annuel de 25000\$ à Amnistie Internationale et 5000\$ chaque année durant cinq ans à la Fondation de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

MILLE FOIS MERCI !

Je tiens à remercier sincèrement toutes les citoyennes et les citoyens pour le ferme appui que vous m'avez témoigné, lors de l'élection du 5 novembre dernier. J'ai apprécié l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé, lors de l'opération porte-à-porte durant la campagne. Mille fois merci !

Je voudrais aussi remercier très sincèrement et du fond du cœur toutes les personnes qui m'ont aidé à remporter la faveur de l'électorat.

Depuis ce jour, c'est avec une grande fierté que j'ai abordé avec mes collègues du conseil et le maire, M. Claude Charbonneau, les premières semaines intenses de notre premier mandat. Quelle belle expérience !

Je tiens à féliciter Madame Jeanne-Mance Lagacé dont j'ai pu observer la respectabilité exprimée par le public, lors de nos démarches respectives de porte-à-porte. Mes hommages, Madame !

À tous, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour les Fêtes de Noël et du Nouvel An.

**SYLVAIN PARADIS, conseiller, district # 4,
Tel : 224-5104 - boîte vocale : #304**

(Publicité payée par Monsieur Sylvain Paradis)

Réunion de chantier sur le site du terrain de soccer

- Jean Laurin - La ville de Prévost a tenu récemment une réunion de chantier pour analyser l'état de situation des travaux effectués sur le terrain de soccer. Certaines difficultés de drainage du terrain ont été relevées par le maire et le service d'ingénierie de la ville. De même certains travaux inclus dans les plans et devis originaux devront faire l'objet d'un rapport par la firme Jobin & Courtemanche. De

plus, à la suggestion de Mme Nathalie Éthier, inspectrice des travaux pour la ville, le maire, Claude Charbonneau, a exigé de voir les résultats des expertises. Sans un rapport indiquant les travaux de correction à être effectués, la conformité des travaux en accord avec les plans et devis et l'échéancier de la complétion du terrain de soccer, la ville ne paiera pas le versement final à la firme Jobin & Courtemanche.



Sur la photo, de gauche à droite : Mme Dolores Thiffault, ingénieure-stagiaire chez Jobin & Courtemanche, M. Guy Jobin, président de Jobin & Courtemanche, M. Christian Schryburt, coordonateur des loisirs de Prévost, M. Jacques Piché, président de la Commission des loisirs, Madame Nathalie Éthier, inspectrice des travaux pour le compte de la ville de Prévost, M. Gérard Crépeau, représentant les Entreprises Proment, M. Claude Charbonneau, qui a inauguré (sic) le terrain de soccer par un botté du ballon de soccer à une distance impressionnante, et finalement M. Yves Beaulieu, ingénieur de la ville de Prévost.

Solidarité et partage à la veille de Noël

- Gilles Pilon -

Le 9 décembre dernier, avec l'aide des Scouts du 41ème groupe Scout, la Maison d'accueil de Prévost tenait sa guignolée annuelle. L'objectif était de recueillir suffisamment de victuailles pour venir en aide à une soixantaine de familles moins bien nanties de Prévost.

Beaucoup de denrées non périssables ont été recueillies, mais il reste encore beaucoup de besoins à combler pour permettre à tous les Prévostois et Prévostaises de passer une belle période des fêtes.

À tous ceux et celles qui auraient «manqué» la guignolée du 9 décembre, la Maison d'accueil vous rappelle qu'elle accepte encore

les dons jusqu'au 22 décembre.

On accepte les dons en argent, les denrées non périssables, qui permettront de compléter les paniers d'épicerie qui seront distribués la veille de Noël.

On peut faire parvenir ses dons à La Maison d'accueil de Prévost, 1331 rue Victor à Prévost Tel : 224-2507.

Le Parti prévostois célèbre sa victoire

Quelque 125 membres, amis et sympathisants se sont réunis, vendredi le 1er décembre à la Gare de Prévost pour une fête sur le thème : «Célébrations de la victoire».

Madame Monique Guay ainsi que le nouveau maire de Prévost, M. Claude Charbonneau ont prononcé une courte allocution visant surtout à remercier plus spécifiquement toutes la population qui a permis leur victoire respective.

Pour sa part, le chef du Parti Prévostois, M. Jean-Claude Côté, a souligné que le parti demeurerait très actif et que les membres seront appelés à fournir leurs opinions et leur avis à chaque fois que la situation l'exigera.

Le maire Charbonneau a dit que dorénavant la Gare de Prévost et son comité seront traités avec équité et de la même manière que toutes les autres organisations communautaires de Prévost.

Tous les secrets des mesures d'urgence révélés dans la prochaine édition le 21 janvier

Le Journal de Prévost publiera dans sa prochaine édition une entrevue avec M. Robert Monette, Directeur de la protection civile, qui révélera tous les secrets des mesures d'urgence en cas de sinistre ou de désastre à Prévost.

Cependant, tous ceux et celles qui acceptent de travailler bénévolement en situation d'urgence doivent communiquer par téléphone avec M. Robert Monette à l'Hôtel de ville de Prévost. Aucune compétence particulière n'est requise et chacun recevra la formation à propos des mesures d'urgence.

Activités culturelles et communautaires

Nouveauté pour Hiver 2001 Service des loisirs

Kin-Ball



Kin-Ball... souplesse, vitesse, aérobie, respect, discipline, équipe

Un sport qui se pratique dans un gymnase où trois équipes composées de quatre joueurs se rencontrent. Son but est d'attraper le ballon avant qu'il ne touche le sol lorsque son équipe est nommée. Le ballon peut-être attrapé avec n'importe quelle partie du corps. Le Kin-Ball est axé principalement sur l'accessibilité, c'est une activité que l'on apprend rapidement. La coopération et le respect des autres sont à l'honneur au Kin-Ball.

Science en folie

La science amusante à votre portée !

Enfin un cours de science différent des autres. L'objectif de cette activité est de démystifier les sciences tout en s'amusant. Les thèmes abordés touchent aux différents aspects de la science (Laser, glace sèche, les acides et les bases, construction d'une fusée, l'espace...). Ce cours s'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans.

Cours de dessin et peinture acrylique

Professeure: Solle Martineau



Cette série de dix ateliers s'adresse à tous ceux et celles qui ont le désir de faire des dessins qui leur soient personnels ! Grâce à une technique qui favorise l'expression de l'inconscient où chaque personne, peu importe sa capacité de dessiner, talent ou pas, arrive à créer une image qui lui appartient et ce, dès le premier cours !

Avec le fusain, le pastel ou l'acrylique comme médium, vous apprendrez à extérioriser votre créativité, votre vécu intérieur et vos aspirations. Vous éprouverez la fascination de la découverte de votre propre langage pictural

Ateliers de confection de marionnettes et de masques

Professeure: Solle Martineau



Cette série de dix ateliers s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans.

Dans le cadre des ateliers, les jeunes seront appelés à développer leur créativité, se valoriser, se détendre et surtout à s'amuser... tout en créant des personnages imaginaires !

Ateliers de création d'un T-shirt

Professeure: Solle Martineau



Cette série de dix cours s'adresse aux adolescents qui ont le désir de réaliser un T-Shirt qui leur soit personnel !

Tout en prenant connaissance des différentes techniques et des notions de dessin, vous apprendrez à extérioriser vos goûts et votre talent. Le résultat final sera un T-Shirt de votre création et une expérience des plus enrichissantes !

Introduction à l'horticulture ornementale

Par Daniel Fortin

La Société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost organise un cours d'introduction à l'horticulture ornementale pour les personnes qui désirent acquérir des connaissances de base ou qui désire parfaire leurs connaissances en cette matière. Le cours sera présenté par M. Daniel Fortin attaché au Centre de la Nature de Laval.

Vous recevrez la programmation complète du Service des loisirs au début de janvier 2001. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Christian Schryburt, coordonnateur des loisirs en composant le (450) 224-8888 poste 230.

Recherche d'animateur / professeur contractuel

Session Hiver 2001

Le Service des loisirs de la Ville de Prévost est actuellement à la recherche de personnel pour compléter son équipe d'animation pour les cours suivant :

Niveau sportif	Clientèle
- Séances d'activités libres (jeux divers, animation...)	5 à 17 ans
- Surveillant de gymnase	Tous
- Professeur de ski de fond	Tous
- Soccer intérieur	5 à 17 ans
Niveau culturel	Clientèle
- Cours de langues (Anglais, espagnol...)	15 ans et plus
- Dégustation de vin	Adulte
- Fleurs séchées	Adulte
- Peinture sur bois	15 ans et plus
Bénévoles recherchés	Clientèle
- Aide aux devoirs	5 ans et plus
- Heure du conte	2 à 6 ans
- Fabrication de mouches pour la pêche	Tous
- Hockey extérieur animé (Vendredi soir)	13 à 17 ans
- Toutes autres disciplines	

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur Curriculum vitae avant le 18 décembre à l'intention du :

Service des loisirs, 2870, boul. du Curé-Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Monsieur Christian Schryburt au (450) 224-8888 poste 230



Expression libre

Un citoyen aux aguets

Monsieur le Rédacteur en chef,

Moi je trouve que vous commencez bien mal pour nous convaincre que votre journal est démocratique et sans parti pris.

En page 5 vous avez publié les engagements des «nouveaux» conseillers et on y voit les photos de 5 des 6 conseillers. Où est celle de M. Florian Charlebois? Où sont énumérés ses objectifs? Pas une seule photo de M. Charlebois dans tout le journal. Allez-vous le mettre à la poubelle avec tous les résidents du district n° 1? Hoops! Vous avez mentionné qu'il avait été éluScusez!

Raymond Lauzon
rue des Goélands

Réponse du Rédacteur en chef, Jean Laurin

C'est Madame Chantal Laberge, ex-adjointe au cabinet du Maire Cyr qui, à ma demande expresse, a tenté à quatre reprises de rejoindre Monsieur le conseiller Florian Charlebois tant à sa résidence qu'à son lieu de travail. Monsieur Charlebois n'a pas retourné les appels téléphoniques, alors que Madame Nathalie Deshaies a pris la peine de se rendre directement, tard le soir de l'heure de tombée du journal, chez l'infographiste pour lui remettre ses priorités. J'avais communiqué personnellement avec Madame Deshaies pour lui souligner qu'il serait regrettable que ses propres priorités ne soient pas publiés dans la première édition du Journal de Prévost.

Finalement, Monsieur Charlebois n'assistait pas à la cérémonie d'assermentation convoquée par le président d'élections, vendredi le 10 novembre. Il s'est présenté pour participer au caucus du Conseil municipal plus tard en après-midi et il a été assermenté dans sa fonction de conseiller à ce moment-là.

L'éditeur et moi-même avons une très longue expérience en matière de journalisme et de publication de journaux et nous savons depuis fort longtemps le sens du mot: objectivité.

Comment le prix de l'essence est-il descendu à 74,4¢ à Saint-Jérôme?

- Jean Laurin - C'est l'ouverture récente d'un poste d'essence au Club Costco de Saint-Jérôme qui a fait chuté à 74,4 ¢ le prix de l'essence ordinaire. Seuls les détenteurs de la carte Costco peuvent se prévaloir de cette aubaine.

Ce grand magasin-entrepôt maintient son prix à 74,4¢ pour respecter le prix plancher imposé par le gouvernement du Québec pour protéger les indépendants.

Costco soutient qu'il a transformé le mode traditionnel d'achat d'essence puisque le consommateur effectue lui-même toutes les opérations. Dans un premier temps, il insère sa carte Costco pour être autorisé à faire le plein.

Les merveilles de la technologie

Ensuite, l'ordinateur demande à l'utilisateur d'insérer à son choix une

carte de crédit ou de débit. L'appareil effectue un contrôle et ensuite il demande au client de composer au clavier le NIP de sa carte. Finalement, le client sélectionne son grade d'essence et il effectue lui-même le remplissage de son réservoir à essence.

Quand l'opération est terminée, l'ordinateur émet une facture-reçu qui fournit tous les détails de la transaction.

Seul un préposé aux renseignements est nécessaire pour informer les non-initiés qui, avec raison, sont dépaysés par ce

nouveau système entièrement automatisé.

C'est sur le grand volume de ventes d'essence que Costco tirera son bénéfice non sans avoir en arrière-pensée la fidélisation de sa clientèle.

Plus on s'éloigne, plus les prix montent!

Si le prix de l'essence se maintient à 74,4 ¢ à Prévost, il reprend son escalade au fur et à mesure qu'on s'éloigne, soit au nord, soit au sud de l'autoroute 15 ou de la route 17.

La guerre des «pompes à essence» s'est remise en marche mais, cette fois, ce sont les consommateurs qui ont le «gros bout du bâton»...

Prévost questionne le Parc régional de la Rivière-du-Nord

Pourquoi la passerelle unissant la piste linéaire entre Bellefeuille et Prévost n'a-t-elle pas été construite?

- Jean Laurin - Une entente intervenue en décembre 1990 entre la ville de Prévost et la direction de la Corporation régionale de la Rivière-du-Nord prévoyant la construction d'une passerelle reliant Prévost et Bellefeuille sur la piste linéaire est demeurée sans suite.

Dans un premier temps, le Parc Régional de la Rivière-du-Nord a contracté un emprunt de 271 000\$ pour acquérir de la ville de Prévost un ensemble de terrains facilitant la jonction entre Prévost et Bellefeuille et améliorer l'accès aux usagers du parc linéaire, une des grandes attractions touristiques des Laurentides.

Par la suite, la Régie du parc

régional a adopté en décembre 1991 une résolution autorisant la construction de cette passerelle au coût de 400 000\$ via un emprunt.

Ce projet demeure lettre morte

Mais, cette passerelle n'a jamais été mise en chantier et aucun règlement d'emprunt au montant de 400 000\$ n'a jamais été contracté.

Voilà pourquoi ce projet de passerelle a été relégué aux oubliettes.

Le nouveau conseil municipal a donc réactivé ce dossier par l'adoption d'une résolution demandant à la Corporation du Parc régional de la Rivière-du-Nord de prévoir dans son budget 2001 la construction de cette passerelle tel que convenu en décembre 1990.

On ignore le motif officiel qui a justifié le Parc régional de la Rivière-du-Nord à suspendre le projet de construction de cette passerelle qui avait fait l'objet d'une entente formelle à l'époque.

Activités

Patin libre familial

Lieu

Aréna de St-Antoine
600, 35^e avenue, St-Antoine

Horaire

Lundi: 16h à 17h
Mardi: 16h à 17h
Mercredi: 16h à 17h
Vendredi: 16h à 17h
Dimanche: 14h à 15h

Gratuit



Bain libre familial

Lieu

École Cap-jeunesse
600, 36^e Avenue, St-Antoine

Horaire

Mercredi: 20h à 21h
Vendredi: 9h à 20h 30
Samedi: 5h à 16h 30
Dimanche: 15h à 16h 30

Coût

Enfant: 2\$
Adulte: 3\$



Le service des loisirs de Prévost vous invite à des...

COURS
de ski ou de planche à neige

Tu as entre 3 et 14 ans

Du 6 janvier au 3 mars

Cours de 13 h 30 à 15 h (accès dès 12 h)

70 \$ Ski
80 \$ Planche à neige

Pour information 224-8888 poste 230

Inscription jusqu'au 15 décembre 2000 (entre 8h 30 et 16h 30 à l'hôtel de Ville - Service des loisirs)

Avis de recherche

Hockey à pied (bottine)

Au cours de la saison hivernale, le Service des loisirs de Prévost organisera des rencontres de hockey à pied (bottine) animées sur les différents patinoires de la Ville. Ces rencontres hebdomadaires seront offertes gratuitement pour les jeunes de la Ville de Prévost.

Surveillez les prochaines éditions du journal et la programmation d'hiver 2001 afin de connaître les procédures d'inscription ainsi que l'horaire des parties. Des rencontres entre adultes pourront également être organisées.

Pour toutes questions ou pour vous inscrire contactez le coordonnateur des loisirs M. Christian Schryburt, au 224-8888 poste 230

Rue Charlebois

Un incendie maîtrisé rapidement dans une rue sans réseau d'aqueduc

-Jean Laurin- Un incendie a causé des dommages évalués à 60 000 \$ à la propriété de M. Luc Hébert, 1600 rue Charlebois à Prévost, dimanche matin le 14 novembre, dans un secteur non desservi par un réseau d'aqueduc.

Le feu s'est déclaré vers 7h 45 sur la partie externe de la cheminée de la maison.

« Quand nous sommes arrivés sur les lieux, a expliqué le Directeur des incendies, M. Robert Monette, le feu se situait à l'extérieur de la bâtisse à proximité de la cheminée. Nous avons réussi à contenir les flammes à l'extérieur de la mai-

son. L'équipe a maîtrisé rapidement le foyer de l'incendie. »

Dès le début de leur intervention, les pompiers ont recouvert de bâches le mobilier ainsi que l'ensemble des équipements coûteux.

La rue Charlebois ne possède pas de réseau d'aqueduc. En conséquence, les pompiers ont

installé leur réservoir portatif pour créer une source d'alimentation en eau via un camion-citerne.

« Dès le début de notre intervention, j'ai fait appel aux services de nos collègues de St-Hippolyte dans le but de transporter de l'eau dans notre réservoir », a précisé le Directeur des incendies, qui a ajouté que s'il avait été nécessaire d'augmenter l'alimentation en eau, il aurait eu recours aux services d'une autre municipalité avec laquelle Prévost a des ententes d'entraide.

VOL DE 6500 \$

Dang Thanh Bui demande pardon

« Dites à la population que je regrette mon geste et que je lui demande de me pardonner cette faute de ma part », a déclaré, Monsieur Dang Thanh Bui au Journal de Prévost peu avant sa comparution devant le juge.

C'est devant un jury que s'instaura le procès de M. Bui dont l'enquête préliminaire a été fixée au 9 janvier 2001 à la requête de son avocat, M^e Luc Carbonneau. Je reconnais mon erreur, a-t-il ajouté en avouant, qu'après les événements il avait sombré dans l'alcool. « Mais depuis deux mois, je me suis ressaisi en joignant les rangs des AA que je fréquente 2 ou 3 fois par semaine », a avoué M. Bui. De plus, M. Bui a com-

mencé à effectuer des remboursements mensuels à la ville de Prévost pour un montant équivalent aux sommes qu'il s'était présumément illégalement appropriées à partir des abonnements de la bibliothèque municipale, soit environ 6500 \$. Ne possédant aucun casier judiciaire, il tente actuellement de refaire sa vie après avoir trouvé un emploi dans un commerce de St-Jérôme.

Né au Vietnam il y a 43 ans, M. Bui a fait partie des "Boat People" après la guerre du Vietnam. Il a effectué un séjour au Centre des réfugiés en Indonésie avant d'être accueilli au Canada en 1979.

Les dégâts sont surtout attribuables à l'eau et la fumée à l'intérieur tandis que le feu s'est attaqué au revêtement extérieur de la maison.

Aménagement sur la rue du Nord

En prévision d'un aménagement routier éventuel de la rue du Nord, le Conseil municipal a demandé l'élaboration par ses services des plans et devis pour réaliser cet aménagement.

Enfin le tour de la rue Louis s'en vient !

Un citoyen de la rue Louis qui attend, depuis 13 ans, la résolution d'un problème de drainage, verra sa patience récompensée puisque le Conseil municipal a décidé de confier l'élaboration de plans et devis ainsi qu'une étude de drainage par le service interne d'ingénierie de la ville.

Dès que les plans et devis seront complétés, il y aura consultations afin de s'assurer que la solution soit en accord avec les besoins exprimés par les citoyens du secteur.

Une solide équipe !

Il y a deux semaines, le nouveau maire de Prévost M. Claude Charbonneau et le conseiller du district no 4, M. Sylvain Paradis, rencontraient les pompiers volontaires du Service des incendies de Prévost. Ceux-ci viennent de recevoir la certification de leur grande compétence qui a été reconnue par les autorités compétentes. Nos pompiers suivent régulièrement des sessions de formation et de perfectionnement. La rencontre avec les politiciens a porté fruit puisque nos pompiers ont pu sensibiliser



Photo - Jean Laurin

les élus à leurs problèmes et à leurs besoins. Lors de l'assemblée du conseil municipal qui a

suivi, ceux-ci ont décidé d'acheter neuf nouveaux costumes dit "bunker suit", des costumes

qui garantissent plus de sécurité à nos sapeurs lorsqu'ils affrontent les flammes.

Activités culturelles et communautaires



L'Amical e la Mèche d'Or de Prévost

Soirée dansante - Noël Rétro

Musique - Danse et cours de danse - Buffet - Prix de présence

Samedi, 16 décembre 2000

15 \$ pour le couple membre, 8 \$ pour le membre seul et 10 \$ par personne non membre

Informations : demandez Lise Labelle au (450) 224-5129

Voyage

Auberge La Calèche de Sainte-Agathe
Spectacle - Hommage Sweet People

20 et 21 février 2001

2 jours / 1 nuit • Coût : à partir de 70 \$

Activités du JEUDI

Jeux libres dès 13h, suivis d'un souper communautaire et d'un bingo qui débute à 19h

Où: Édifice Shaw 747, rue de la Station

Vous pourriez gagner gros!



Club de l'Âge d'Or de Prévost

Tous les lundis : Scrabble

Édifice Shaw dès 13 h
Pour information : 224-2462
Georgette Gagnon

Les mardi soirs : Début
Cours de danse en ligne
Édifice Shaw à 19h et 19 h 30 (niveau avancé)
Pour information : 224-2698
Aline Beauchamp

20 décembre: Bingo à 13h 30, suivi du souper et de la soirée récréation. Il s'agira du dernier bingo de l'an 2000.

Pour renseignements additionnels, on communique avec Jeanne-Aline Banks, secrétaire, au 224-2698



Société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost

Case postale 11, Prévost (Québec) J0R 1T0

Calendrier des conférences 2000 - 2001

Mercredi 31 janvier : Arbres et arbustes à fleur
Daniel Fortin
Chroniqueur et auteur *Côté Jardins*
Où : À l'école Val-des-Monts - Heure : 19h 15
872, rue de l'école à Prévost.

Introduction à l'horticulture ornementale

La société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost organise un cours d'introduction à l'horticulture ornementale pour les personnes qui désirent acquérir des connaissances de base ou qui désire parfaire leurs connaissances en cette matière. Le cours sera présenté par Daniel Fortin attaché au Centre de la Nature de Laval.

COTISATION :	Vous désirez devenir membre		
	Étudiant	Adulte	Âge d'Or
Individuelle	10 \$	12 \$	10 \$
Couple		18 \$	15 \$

Vous pouvez rejoindre la présidente, Céline Bolduc au 224-7033 ou Michel Boucher au 224-4459

Pour une bonne cause:

Le sang coule à Prévost

Le 29 novembre dernier, se tenait à l'école Champ-Fleuri, la collecte de sang organisée par les membres du Service des incendies de Prévost. Comme Mme Ginette Burquel, résidente du Boisé de Prévost, (Lac Renaud), plus de 142 personnes sont venues donner de leur sang, un geste d'une extrême générosité qui permet de sauver des vies humaines. Petite anecdote: Mme Burquel est infirmière et pour une fois c'était elle qui se faisait piquer...



Vous connaissez le bras droit du maire Claude Charbonneau? Le voici et il donne du «bon sang» paraît-il... Trêve de plaisanterie, le nouveau maire participait à la collecte de sang qui fut un franc succès. Tous les pompiers de la ville, plus trois bénévoles ont participé à l'organisation de la collecte de sang. Le chef du Service des incendies M. Robert Monette a tenu à souligner la contribution de tous les résidents qui se sont impliqués comme donneurs ou comme bénévoles. «Je remercie les bénévoles et les donateurs pour leur support...» a déclaré M. Monette en souhaitant que les gens de Prévost récidivent lors de la prochaine collecte. — Photos Gilles Pilon —



Le Ministre François Legault a tranché

L'école secondaire sera construite à Lafontaine

- Jean Laurin -

Le Ministre d'état à l'Éducation et à la Jeunesse, Monsieur François Legault, a annoncé, lundi matin, le 4 décembre, en présence de Madame Lucie Papineau, députée de Prévost, de Madame Larivée, présidente de la CSRDN des investissements de l'ordre de 13 300 000 \$ pour la construction d'une école secondaire de 1000 élèves à Lafontaine, dont 987 000 \$ pour la confection immédiate des plans et devis.

Le Ministre a également confirmé qu'une somme de 190 000 \$ sera consacrée à l'agrandissement prochain d'un local supplémentaire de 6

classes à l'école à l'Orée-des-Bois ajouté aux autorisations de février 2000.

Finalement, Saint-Colomban aura une nouvelle école primaire de 5080603 \$. Ce nouvel édifice scolaire prévoit 18 classes, 4 classes de maternelle, un local pour le service de garde, un gymnase, une bibliothèque, des classes spécialisées et des locaux administratifs.

«Nous sommes très déçus, a déclaré le maire Charbonneau de Prévost, qui soutient que le taux de croissance démographique de Prévost conjugué à l'arrivée d'un grand nombre de nouvelles et jeunes

familles provoquera une congestion dans moins de cinq ans.»

Le maire a affirmé que le Comité ad hoc mis sur pied sous la direction de Monsieur Louis Doré, poursuivra ses efforts et ses représentations pour éviter que Prévost ne reçoive pas sa juste part des investissements scolaires ce qui compromettrait le développement de Prévost puisque les nouvelles familles recherchent plus particulièrement la proximité des établissements scolaires.

Recherche bénévoles

POUR LA FÊTE DE NOËL

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles pour la fête de Noël des enfants qui se déroulera le 17 décembre prochain de 12h à 17h. Si vous avez des talents de clowns, de maquilleur, d'animation, de chanteur ou si vous êtes disponibles pour les décorations ou autres choses..

Adressez-vous à Christian Schryburt, coordonnateur des Loisirs au 224-8888 poste 230

Activités

Fête de Noël

Rappel - À tous les enfants!
Dimanche, 17 décembre de 12h à 17h
à l'école Val-des-Monts

Pour participer, vous devez remplir le coupon de participation et le déposer à l'hôtel de Ville, situé au 2870, boul. du Curé-Labelle à Prévost.

Pour information, contacter le Service des Loisirs au (450) 224-8888 #230

COUPON DE PARTICIPATION • Fête de Noël

Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Âge : _____
Nom de la garderie fréquentée : _____
Nom de l'école fréquentée : _____

Information aux citoyens

Votre service de police

UNE ADRESSE VISIBLE

On se prépare pour l'hiver. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance d'avoir une adresse visible et ce, du chemin public.

Nous avons un règlement municipal (R910.97) qui prévoit que tout bâtiment principal doit être identifié par un numéro civique conforme. Les numéros civiques doivent être installés de façon à être lus clairement de la rue, de la

route ou du chemin. Malheureusement, il nous arrive fréquemment d'être appelés pour une urgence et d'avoir de la difficulté à trouver l'adresse.

C'est pourquoi nous comptons sur votre collaboration pour que votre adresse soit bien visible.

Ayez toujours à l'esprit qu'une adresse visible est une réponse rapide des policiers et que cela pourrait un jour ou l'autre vous sauver la vie.

Merci de votre collaboration!



Information aux citoyens

Des vaccins disponibles au CLSC

La campagne de vaccination contre la grippe a débuté en octobre, cette année! Avec l'été qu'on a eu vous n'êtes sûrement pas surpris! Le CLSC Arthur-Buies offre à la clientèle de son territoire qui est visée par le programme de prévention contre la grippe, des cliniques spéciales de vaccination au 430, rue Labelle à Saint-Jérôme. Dans un souci de mieux desservir sa clientèle, le CLSC offrira aux usagers plusieurs journées de vaccination. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le CLSC Arthur-Buies au (450) 431-2221 la semaine, entre 8 h et 20h 30 et la fin de semaine entre 8h 30 et 16h 30.

2 vaccins sont disponibles

Vaccin antigrippal (influenza)

Les personnes de 60 ans et plus peuvent recevoir le vaccin antigrippal gratuitement et les personnes présentant des risques élevés de complications liées à la grippe, telles que:

- adultes et enfants souffrant de maladies cardiaques ou pulmonaires chroniques (dont la dysplasie bronchopulmonaire, la mucoviscidose et l'asthme) suffisamment sévères pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;
- résidents de centres d'accueil ou d'établissements de soins prolongés, quel que soit leur âge;
- personnes de 60 ans et plus;
- adultes et enfants présentant des états chroniques: diabète et autres maladies métaboliques, cancer, déficit immunitaire, immunosuppression, néphropathie, anémie, hémoglobinopathie;

- enfants et adolescents (6 mois à 18 ans) recevant un traitement prolongé d'acide acétylsalicylique et susceptibles de développer un syndrome de Reye après une infection grippale;
- personnes infectées par le VIH, symptomatiques ou non;
- membres du personnel soignant et autres employés ayant des contacts soutenus avec les sujets ci-haut mentionnés;
- contacts familiaux des malades chroniques.

Vaccin antipneumococcique (pneumovax)

- Les personnes de 65 ans et plus ainsi que celles souffrant de maladies chroniques (diabète, maladies cardiaques, etc.) peuvent recevoir gratuitement le vaccin antipneumococcique.

Si vous ne faites pas partie des personnes ciblées, vous pouvez vous faire vacciner en déboursant des frais de:

10 \$ pour le vaccin antigrippal

15 \$ pour le vaccin antipneumococcique.

Noter bien la date et l'heure de votre rendez-vous afin d'y être présent. Le CLSC ne vous rappellera pas afin de confirmer votre rendez-vous. Si vous ne pouvez vous y rendre, s'il vous plaît, veuillez aviser la personne responsable au CLSC.

N. B.: Vous n'avez pas besoin d'une ordonnance pour recevoir le service de vaccination.

Skiez avec le père Noël le matin de Noël

Le Comité de la gare de Prévost vous invite à skier avec le père Noël, le matin de Noël à compter de 9h 30 pour un aller-retour jusqu'à Val-David, si le cœur vous en dit et s'il est encore solide après le réveillon.

L'excursion, guidée par le père Noël, alias Phil Shaw, partira de la gare vers 9h 30 pour y revenir en après-midi.

Par la suite, un goûter sera servi aux braves qui auront défié la froidure du matin de Noël. L'activité est gratuite et se déroule dans une ambiance amicale et musicale.



Soirées pleine lune

Le sportif Phil Shaw reprendra ses excursions à la pleine lune dès le samedi 6 janvier.

Les autres sorties hivernales se tiendront les samedis 10 février et 10 mars. Le départ se fait de la gare de Prévost à 19h 30 et au retour, deux heures plus tard, un léger goûter attend les excursionnistes.

Pour plus d'informations ou pour réserver vous pouvez communiquer avec la gare de Prévost au 224-2105 ou avec Phil Shaw au 226-2233 ou par courriel: info@glisse-roule.com ou en visitant le site <http://www.glisse-roule.com>

Exposition de peinture

À la galerie d'art de la gare de Prévost

La galerie d'art de la gare de Prévost est fière de présenter à la population les œuvres de deux artistes de la région.

En décembre 2000, on peut admirer les œuvres de Mme Louise Bonnet, de Mirabel, qui travaille à l'acrylique.

En janvier 2001, Mme Ginette Garneau, de Prévost, exposera quelques unes de ses aquarelles.

La galerie d'art de la gare de Prévost est ouverte tous les jours de 9h30 à 16h30 et est située au 1272, rue de la Traverse Tel : 224-2105. Bienvenue à tous et à toutes.

Salon des artisans



Salon des artisans de Prévost

Durant le premier week-end de décembre se tenait à l'école Val-des-monts le Salon des artisans. Plus de 75 artisans provenant de toute la région ont présenté leurs œuvres aux Prévostois. L'activité annuelle a encore une fois connu un grand succès. À la veille des fêtes, plusieurs en profitent pour y faire leurs emplettes de Noël.

Petite histoire de la MOC

- **Michel Fortier** - Lorsque je me suis installé avec ma famille à Prévost, nous avons commencé à arpenter les sentiers de la région, mon père m'a demandé si la MOC et la UdeM existait toujours. Je lui ai dit que j'avais bien marché sur un sentier qui s'appelait MOC, mais que je n'en avais pas vu qui s'appelait UdeM. Il me raconta alors que dans sa jeunesse à la fin des années 30 ou au début des années 40, il partait de Montréal les fins de semaines avec des amis, en train jusqu'à St-Adèle, Sainte-Marguerite ou même Sainte-Agathe et qu'ils descendaient en *cross country* jusqu'à Shawbridge utilisant un bon nombre de pistes dont la MOC et l'UdeM. En fait ces pistes étaient entretenues par les étudiants de l'Université de Montréal pour l'UdeM et de l'Université McGill pour la MOC.

Alors que la piste UdeM est disparue depuis plusieurs

années, la MOC qui est l'acronyme de McGill Outing Club (et non Mocassin selon le nom de feu l'hôtel du même nom), a aujourd'hui plus de 60 ans et est toujours entretenue par des groupes d'étudiants de McGill ainsi que par des gens et des organismes de la région comme le Comité de la gare. Ils entretiennent aussi les pistes WN: Wilson North, les Wz: Wizzard, les fd: Flight Delight, les JE: Johannsen Est, les MOC et les 6x.

Le site internet du McGill Outing Club <http://ssmu.mcgill.ca/moc/> raconte que dans les années quarante on trouvait des noms de sentiers aussi évocateur que Valley of the Fallen Women et Lac Paradis (l'ancien réservoir d'eau de Shawbridge), et que les sentiers Johannsen East et Johannsen West avaient été nommés d'après le nom de leur créateur Herman «Jack-rabbit» Johannsen. Ce que l'on



sait moins c'est qu'au début des années 40, la Johannsen West fut renommée la MOC en reconnaissance de la contribution du Club au développement du réseau de piste de ski de fond dans la région.

Si vous connaissez d'autres sites relativement au ski de fond de la région, n'hésitez pas à le signifier à la rédaction du Journal à l'adresse suivante: jdeprevost@yahoo.ca

Casino de l'AQEA



L'école Val-des-Monts attire des événements de qualité.

Le 18 novembre, le gymnase de l'école accueillait un casino au profit de l'Association québécoise pour les enfants dysphasiques, chapitre des Laurentides. Cette association regroupe des parents et des professionnels afin de venir en aide à des jeunes qui sont touchés par un trouble sévère de la communication. Le Gymnase était rempli à pleine capacité et l'Association avait rassemblé 250 participants et 182 commanditaires. Cette remarquable organisation a pu recueillir près de 13000\$ au profit des enfants dysphasiques tout en permettant aux participants de s'amuser. À la fin de la soirée, les dons des commanditaires ont permis de procéder au tirage de nombreux prix de présence, sans compter les prix vendus à l'encan et payés avec des jetons amassés durant la soirée. Le Casino était géré par Casino métropolitain.

Activités culturelles et communautaires

Bibliothèque municipale de Prévost

747, rue de la Station Tél. : 224-5231

Nouvel horaire 2001

Lundi et jeudi: 18h à 20h 30	Abonnement annuel
Vendredi: 12h 30 à 20h 30	5 \$: 12 ans et plus
Samedi: 9h à 12h	3 \$: 11 ans et moins
	15 \$: pour une famille

2 \$ pour la location de nouveaux romans – Période de 2 semaines
Prêt régulier: 4 livres / 3 revues – Période de 3 semaines

Saviez-vous qu'à la bibliothèque de Prévost on compte plus de 10 000 livres? Qu'on y échange entre 900 et 1000 livres régulièrement? Que le Centre Régional des Services aux Bibliothèques Publiques des Laurentides vous donne accès à plus de 350 000 livres? Que vous n'avez qu'à commander le ou les livres, CD Rom de votre choix? En plus d'avoir accès à Internet pour seulement 1 \$ la 1/2 heure.

Vous avez des questions ou encore des commentaires, vous n'avez qu'à communiquer avec la responsable de la bibliothèque, Madame Louise Périard.



Le Centre culturel et communautaire de Prévost

794, rue Maple, Prévost - Information: (450) 436-3037

Programmation janvier - février 2001

Concerts-conférences Jorge Gomez Labraña

FRÉDÉRIC CHOPIN

Jeudi 25 janvier 2001 à 19h 30
Figure de proue du mouvement romantique et un des musiciens préférés de notre virtuose.
15 \$ à l'entrée (12 \$ membres)

TRIO DE L'ISLE

Samedi 27 janvier 2001 à 20h
Un trio constitué de musiciens parmi les meilleurs de leur profession qui s'est produit en octobre dernier au Gesù.
15 \$ à l'entrée (12 \$ membres) Enfants 5 \$

Concerts-conférences Jorge Gomez Labraña

FRANZ LISZT

Jeudi 8 février 2001 à 19h 30
Venez découvrir Liszt, grand virtuose et compositeur.
15 \$ à l'entrée (12 \$ membres)

HISTOIRE DU JAZZ

Jeudi 15 février 2001 à 19h 30
De la naissance (Dixieland) au jazz moderne 1^{ère} partie avec l'ensemble de Jazz Raoul Cyr.
15 \$ à l'entrée (12 \$ membres) Enfants 5 \$

HARPES ET BRIOCHES

Dimanche 18 janvier 2001 à 10h
Rythme et romance avec le duo de harpes Gisèle Guibord et Robin Grenon
15 \$ à l'entrée (12 \$ membres) Enfants 5 \$

Concerts-conférences Jorge Gomez Labraña

LES RUSSES

Jeudi 24 février 2001 à 19h 30
Moussorsky, Scriabine, Prokofiev, etc. Venez partager avec M. Labraña sa connaissance de la culture musicale russe.
15 \$ à l'entrée (12 \$ membres)

Maison d'Accueil de Prévost

1331, rue Victor à Prévost

Horaires des ateliers d'artisanat

Tous les vendredis de 13h à 16h
Coût minime de 5 \$ par personne (maximum de 8 personnes).
Vous avez des questions ou vous désirez vous inscrire, composez le 224-2507

15 décembre 2000: Reconditionnement de stores verticaux

12 janvier 2001: Bougie en gel de paraffine

19 janvier 2001: Centre de table (arrangement floral)

26 janvier 2001: Poupée de canevas (durée de 3 semaines)

Pour l'achat
ou la vente de
votre maison

Faites-moi
confiance!

Pourquoi me confier
la vente de votre maison?

Une prévostoise *comme vous*
impliquée dans sa communauté
depuis 12 ans.

Un agent immobilier
qui vend pour vous, *avec vous!*



Meilleurs vœux!
Santé, prospérité
et bonheur!

MICHELINE
C.-DESPRÉS

Agent immobilier affilié
230, de Martigny ouest à Saint-Jérôme

À votre service depuis 4 ans!

À Prévost des clients qui m'ont fait confiance

- 1244, ch. du lac Renaud
- 588, rue Beaulne
- 1229, rue Lavallée
- 1378, rue Avon
- 1119, rue Aimé
- 770, rue de la Station
- 1770, ch. David
- 1274, rue Jean-Guy
- 1768, rue Raymond
- 595, rue de la Falaise
- 1508, rue Félix Leclerc
- 1145, rue Brosseau
- 1134, ch. du lac Renaud
- 1321, rue des Rameaux
- 589, rue de la Falaise
- 1564, rue Charlebois

ESTIMATION GRATUITE DE LA VALEUR MARCHANDE DE VOTRE MAISON



(450) 438-6868

GRUPE SUTTON-LAURENTIDES COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

Un terrain au dimension de vos rêves!



Plaine nature! Secteur recherché, 2 acres. Foyer de pierre imposant de 17" H - 3 cac - Piscine intérieure - Prix demandé, 169 900\$.

Maison, clé en main!



Accès au lac Renaud, à 2 pas d'une belle plage sablonneuse - 2 cac + 2 au s-sol, plancher de bois - Rien à faire! À voir absolument.

Magnifique!



Secteur Lac des 14 lles - 3 cac, intérieur pratique et spacieux - Terrain boisé de 32475 pc - Prix demandé, 123 000\$.

Accès au lac Renaud



Libre immédiatement - Excellent potentiel pour bricoleur - 2 cac - Prix négociable, 63 000\$.



Si vous cherchez un cadeau original et inusité

Ne manquez pas notre vente
annuelle de Noël!

Nouveaux
Produits
chaque semaine

Grande vente
d'entrepôt

Le samedi 16 et le dimanche 17 décembre
de 9h à 16h
2875, boul. Labelle à Prévost

Sélection de nos meilleurs
produits Gourmet

Paniers cadeaux
Huiles

Fruits en liqueur
Épices et assaisonnements
Trempettes et plus!

14 000 pieds carrés
de cadeaux de Noël!

Voir aussi notre magasin d'entrepôt ouvert 5
jours du mercredi au dimanche de 10h à 18h
au Faubourg de la Station à Prévost